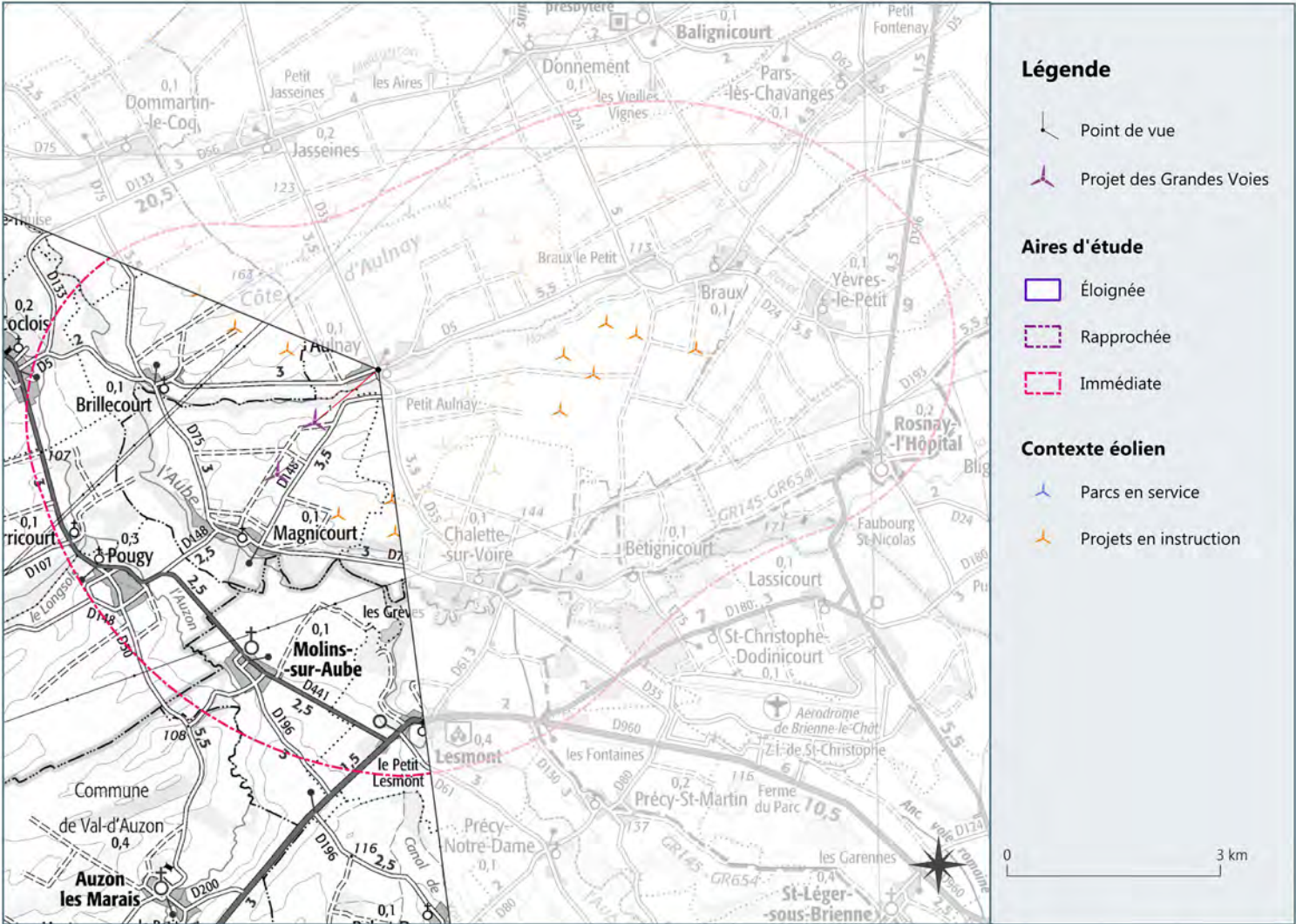


PARC ÉOLIEN DES GRANDES VOIES

EXPERTISE PAYSAGÈRE

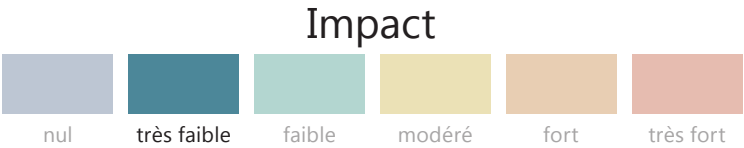
Vue n°21 - Aulnay - depuis la sortie sud, vue sur le vallon du Ravet



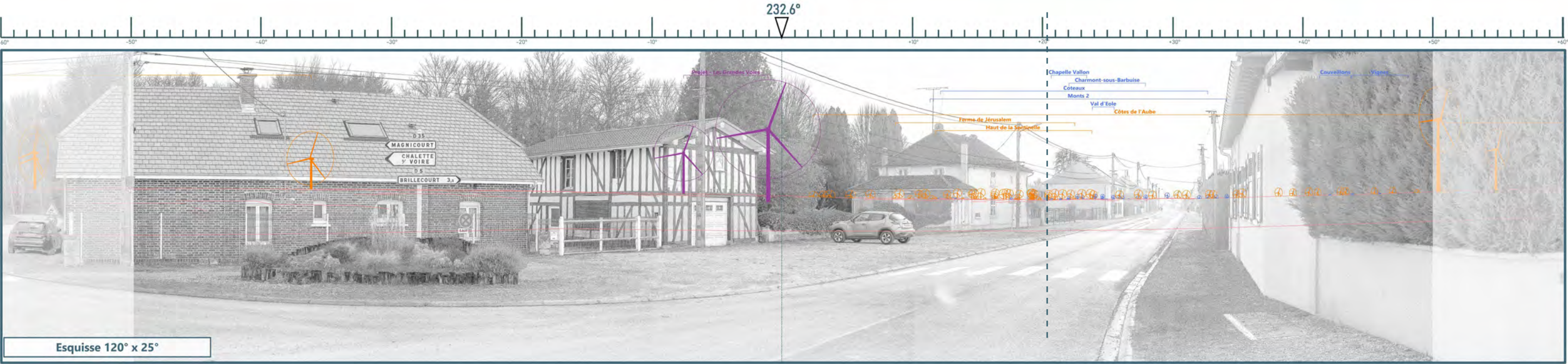
Commentaires paysagers

En redescendant la vallée du Ravet vers l'aval, les automobilistes traversent le bourg Aulnay. Son implantation suit le cours du Ravet le long de son épaisse ripisylve. La large chaussée et le front bâti canalisent le regard vers les maisons bordant la route qui traverse le bourg. A l'arrière-plan, on distingue la végétation qui accompagne le Ravet.

Le futur projet se situe à l'arrière de ces masques visuels. La quasi totalité du projet, sauf un bout de pale ponctuel, est occultée par les habitations attenantes aux bords de routes, ainsi que par la ripisylve du Ravet. L'impact est très faible.



Aulnay - depuis la sortie sud, vue sur le vallon du Ravet - Vue n°21





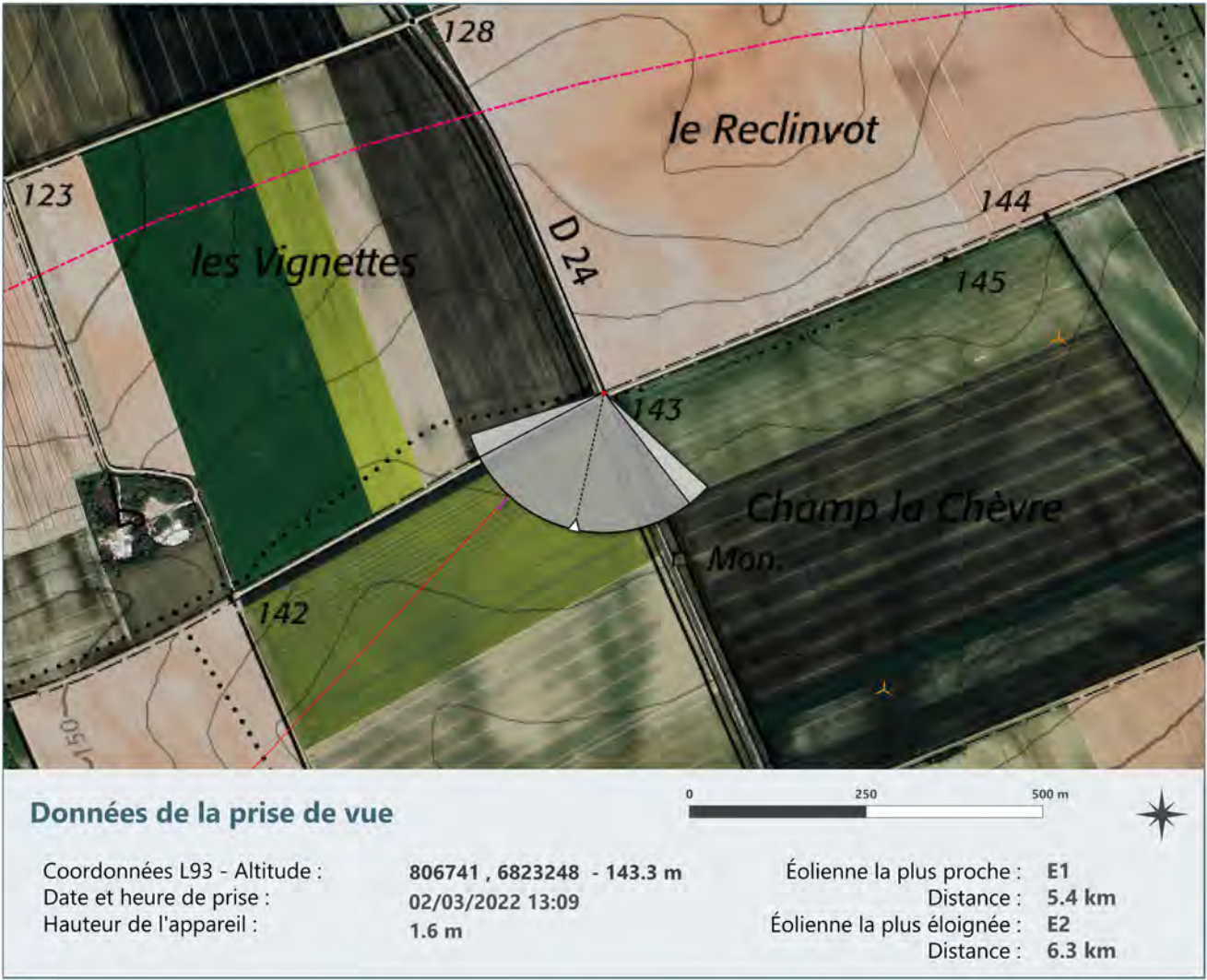
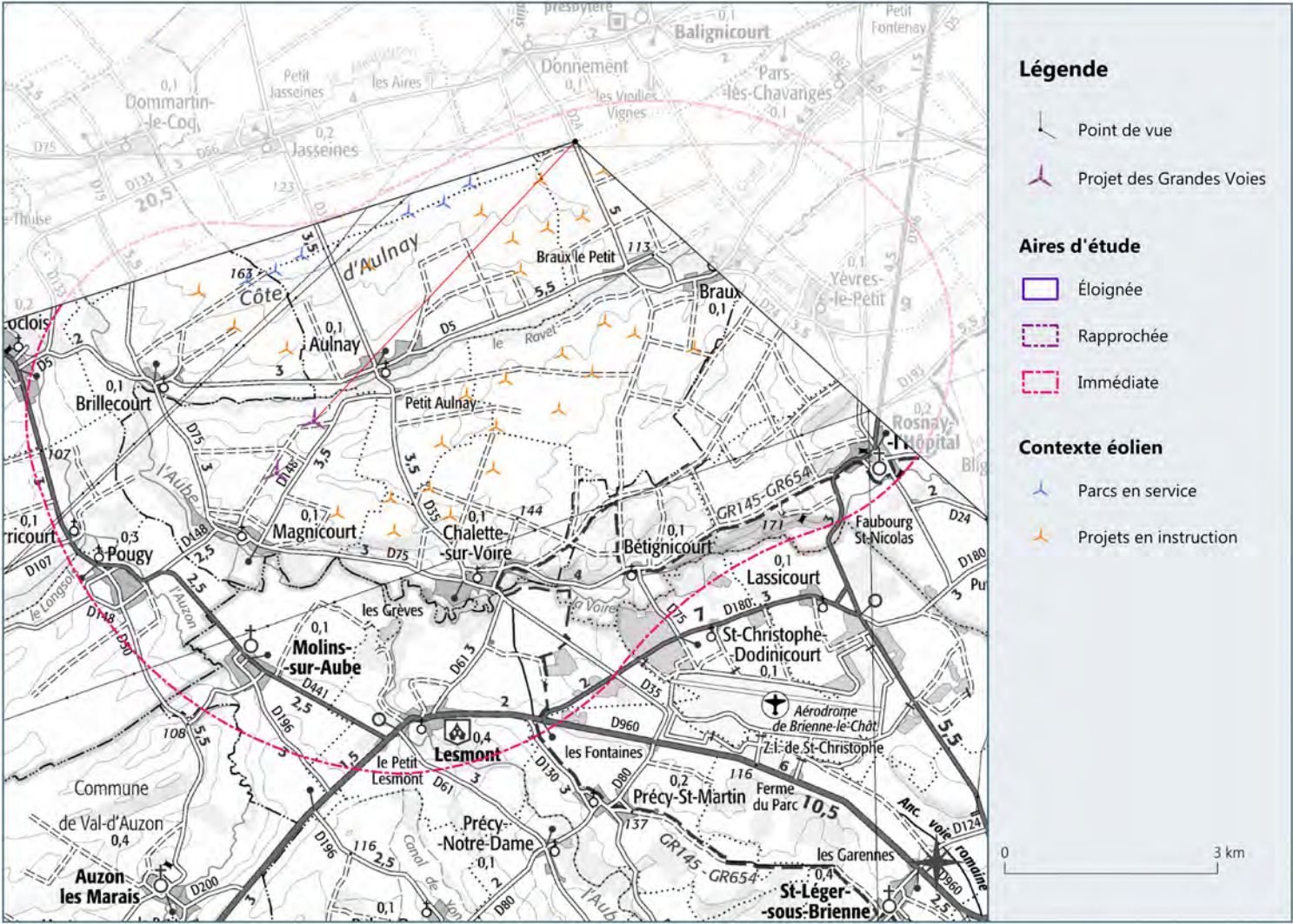
Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

E1



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

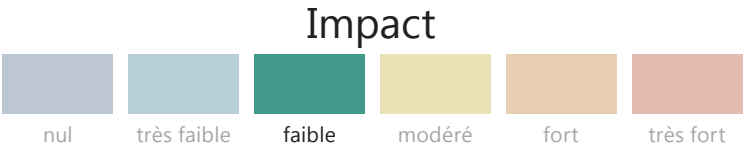
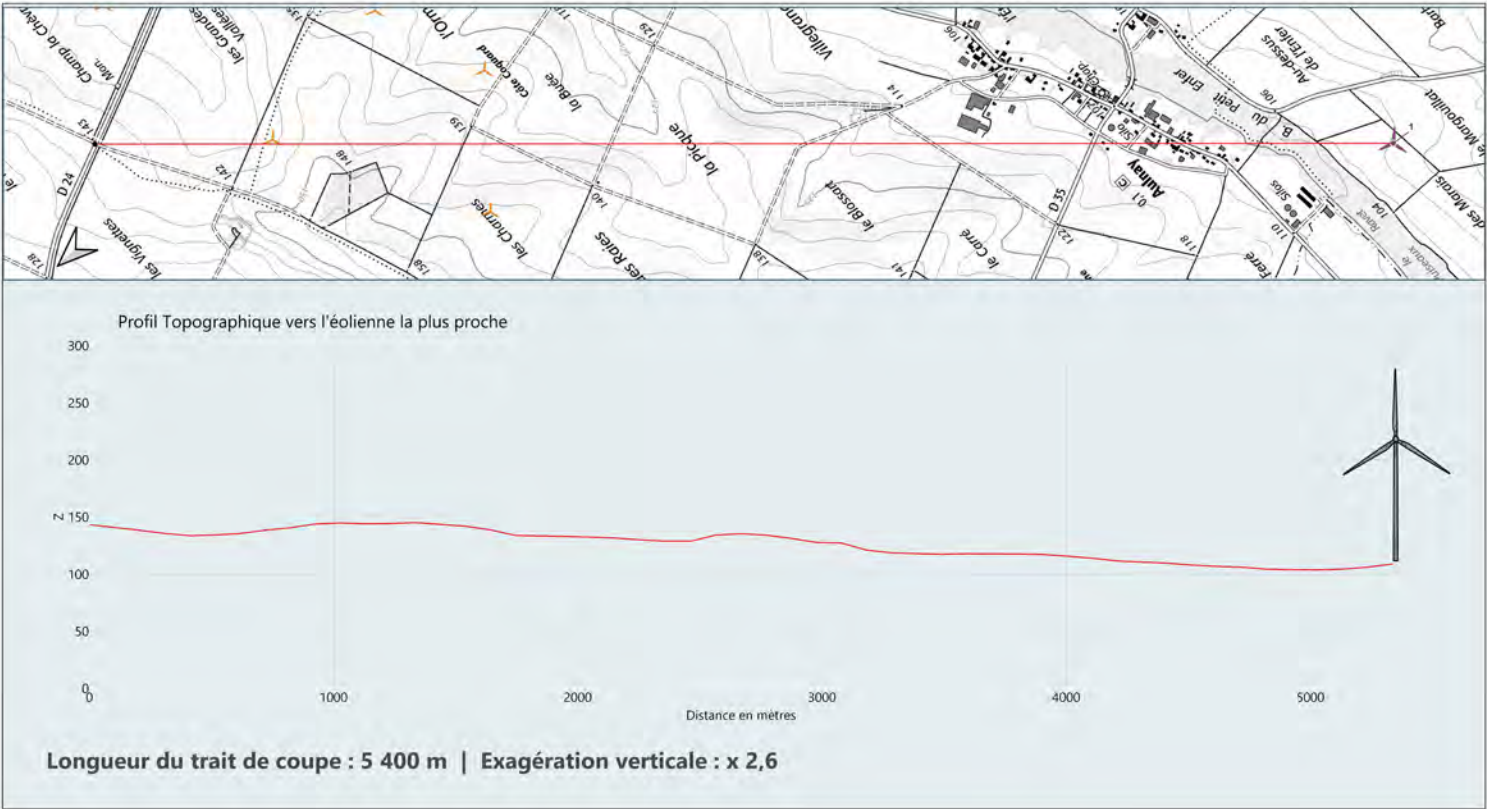
Vue n°22 - Braux - depuis la D24, vue sur le vallon du Ravet



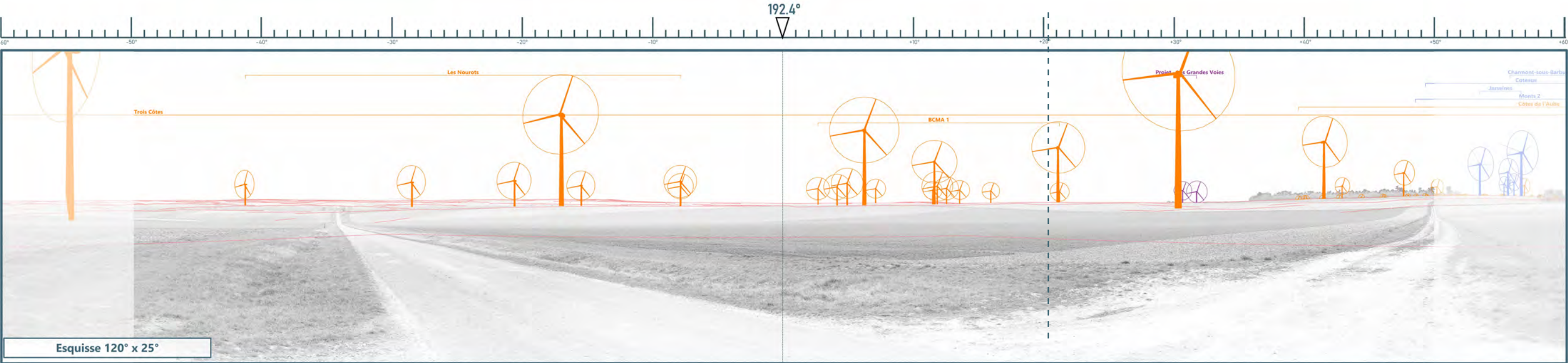
Commentaires paysagers

Sur la route D24 au nord de l'aire d'étude immédiate, les automobilistes profitent d'une large vue sur l'ample vallée du Ravet. Les longues ondulations du relief offrent des vues panoramiques sur le lointain. En arrière-plan, des lignes boisées se succèdent et animent le paysage. Situé en hauteur et accompagné de petits boisements, le motif éolien est présent sur tout le point de vue avec le parc des Trois Côtes dominant en premier plan.

Les éoliennes du projet des Grandes voies, situées au sud-ouest du point de vue, sont dissimulées par les ondulations du relief. Le parc a une taille apparente plus réduite que les parcs des Trois Côtes et de Jasseines étant donné son éloignement et sa situation en arrière-plan des parcs, ce qui le rend moins prégnant. Plusieurs autres parcs sont également visibles. Ils multiplient les points d'appel et produisent un motif éolien dispersé dans la vallée. Enfin, le motif éolien étant déjà présent sur le point de vue, le projet des Grandes Voies n'induit pas de mutation paysagère. L'impact est faible.



Braux - depuis la D24, vue sur le vallon du Ravet - Vue n°22



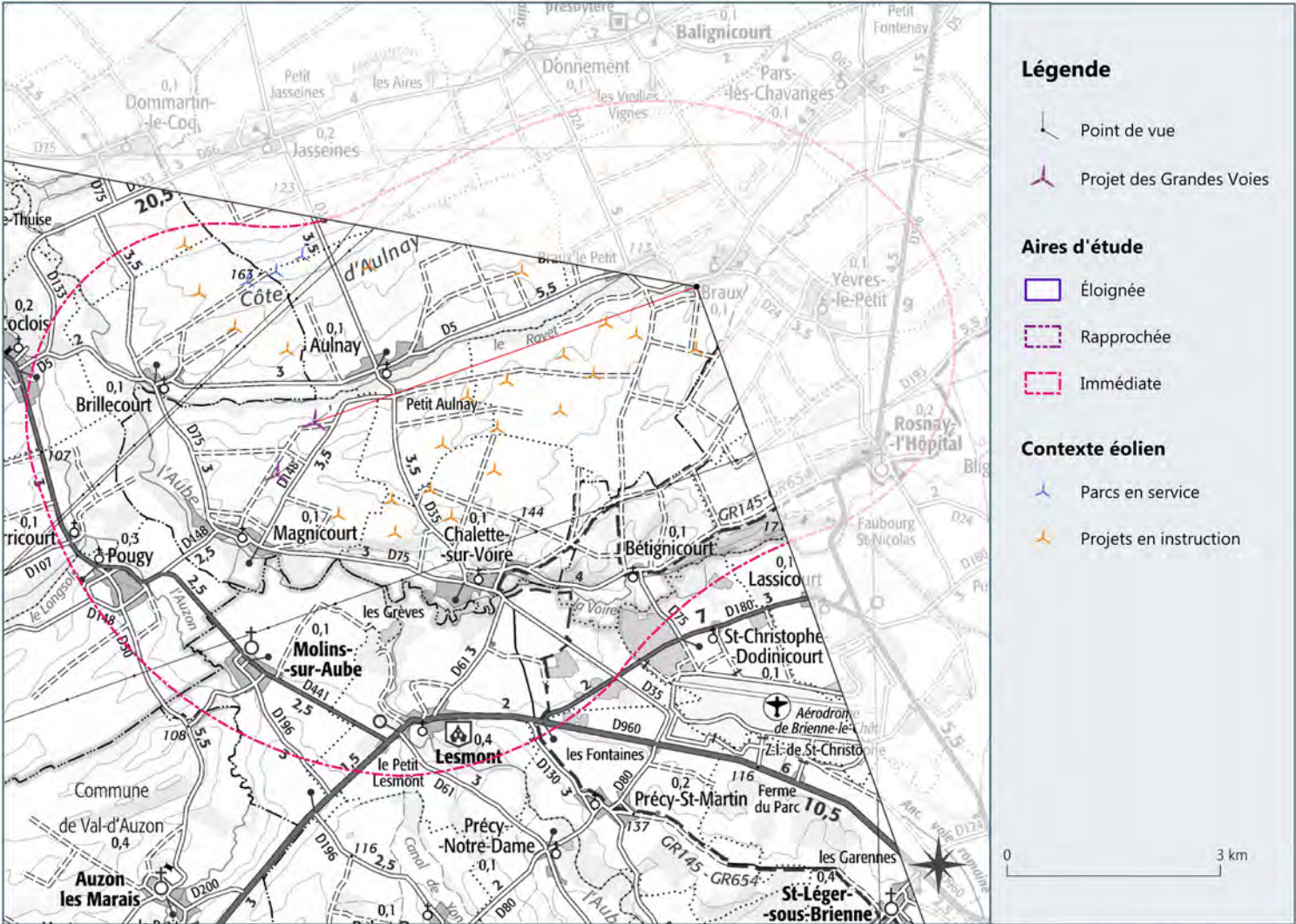


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

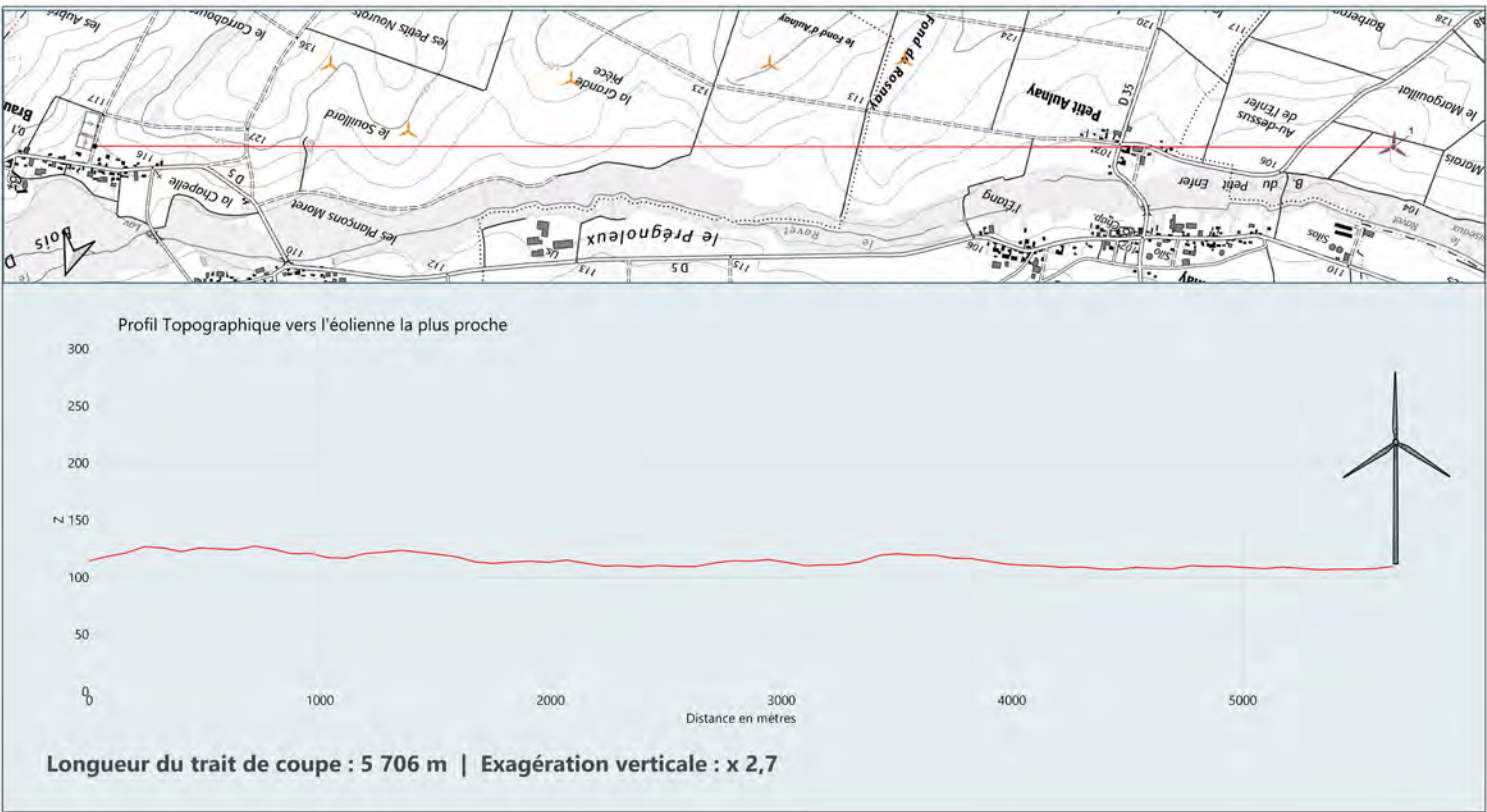
Vue n°23 - Braux - Depuis périphérie sud



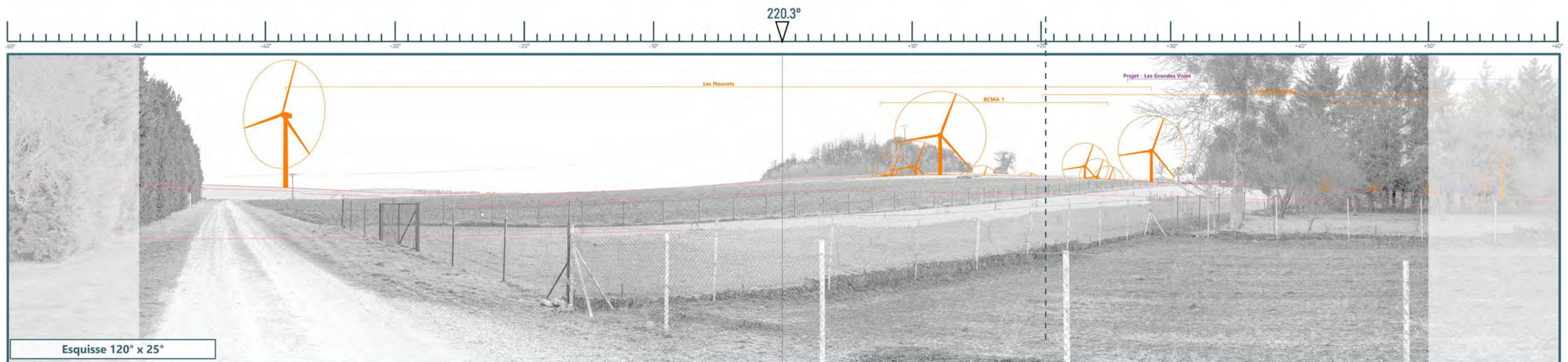
Commentaires paysagers

Le point de vue illustre une route de campagne en périphérie sud du bourg de Braux, à l'est de l'aire d'étude immédiate. A gauche de l'axe, une haie dense et haute ferme la vue. A droite, on distingue au premier plan des parcelles délimitées par des piquets de clôture. Le relief qui monte et des boisement, cadrent la vue sur le plan intermédiaire. A l'arrière-plan, un bosquet surmonte le relief de la vallée du Ravet.

Le projet des Grandes voies s'implante à l'arrière du vallonnement et de la végétation. Le parc est entièrement dissimulé par les masques visuels. L'impact est nul.



Braux - Depuis périphérie sud - Vue n°23





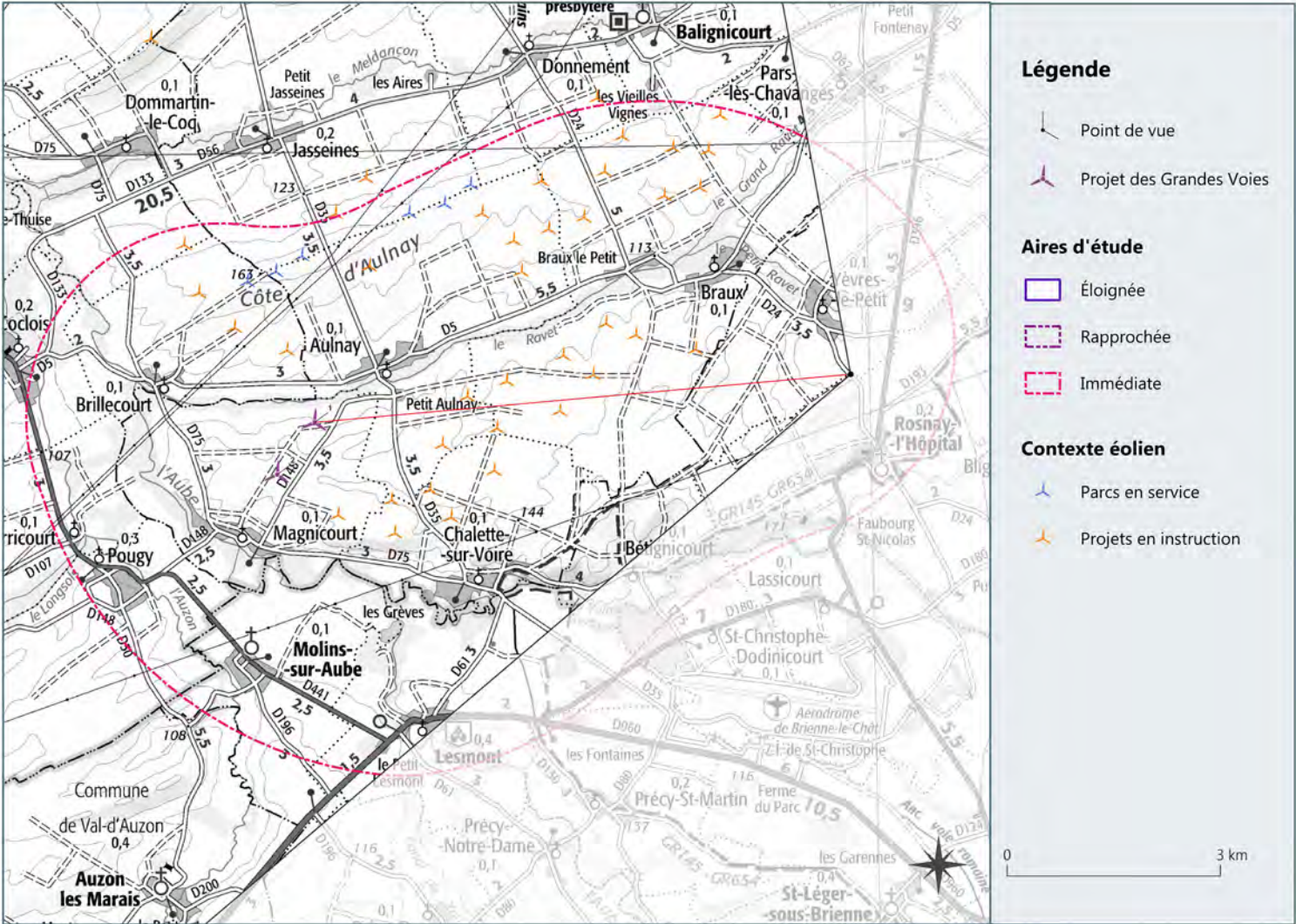
Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

Vue n°24 - Yèvres-le-Petit - Depuis la D24, en limite du PNR de la Forêt d'Orient

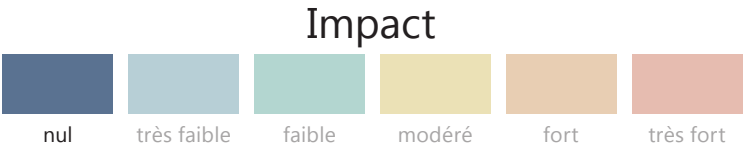
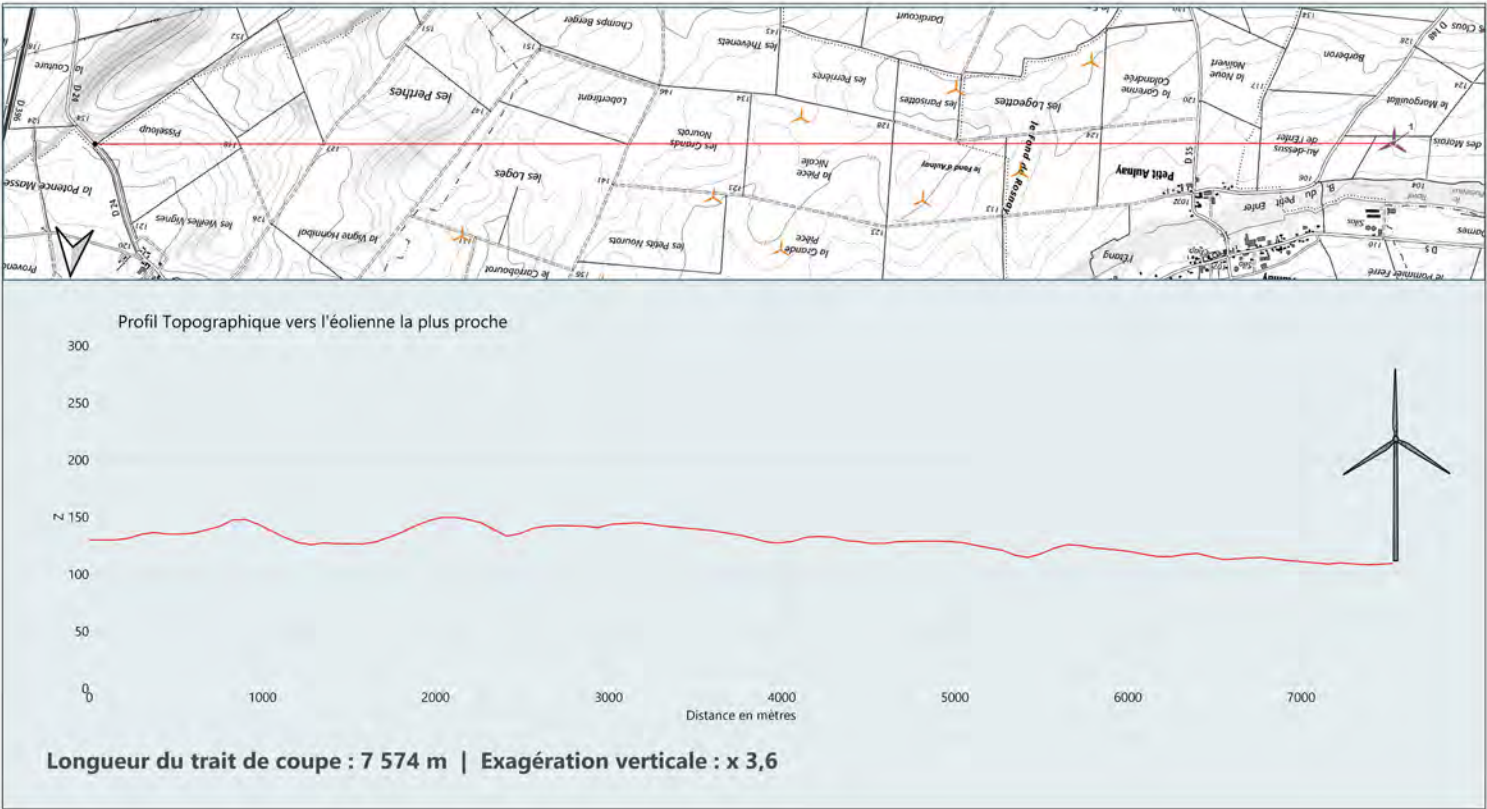
302



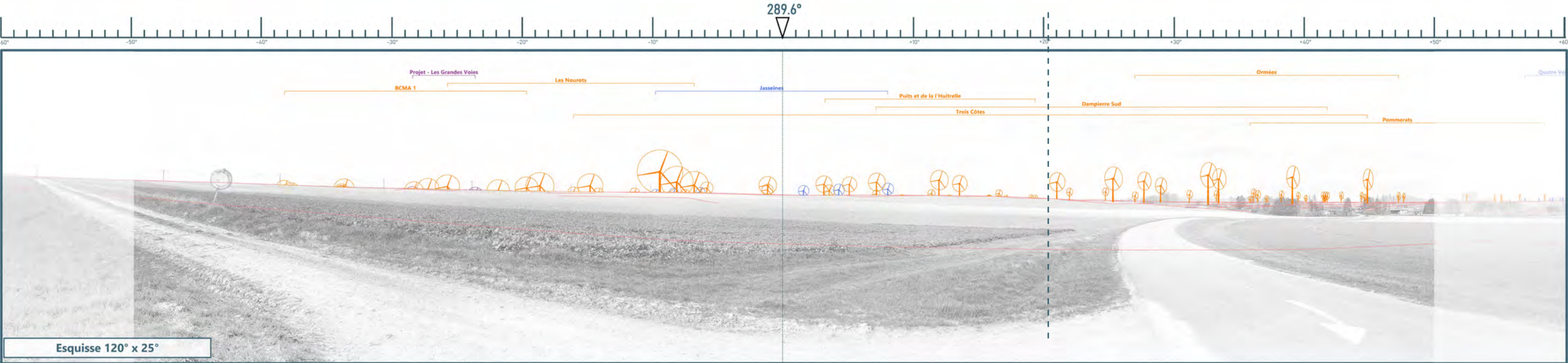
Commentaires paysagers

Sur la route D24 à l'est de l'aire d'étude immédiate, le point de vue situé en contrebas d'un relief de côte, met en valeur un relief ample. L'occupation agricole du sol permet une vue ouverte et dégagée. A droite du point de vue, le bourg rural de Yèvres-le-Petit crée un point d'appel visuel. L'implantation du bâti est peu dense et s'accompagne de végétation. Le motif éolien est perceptible en arrière-plan, dissimulé en partie par le relief. Pour certains parcs, seuls les bouts de pales émergent au-dessus des parcelles agricoles. Autrement, les seuls éléments verticaux sont des poteaux et des lignes électriques qui se montrent discrètement sur la ligne d'horizon.

Le projet éolien des Grandes Voies est entièrement dissimulé derrière les ondulations du relief. L'impact est nul.



Yèvres-le-Petit - Depuis la D24, en limite du PNR de la Forêt d'Orient - Vue n°24



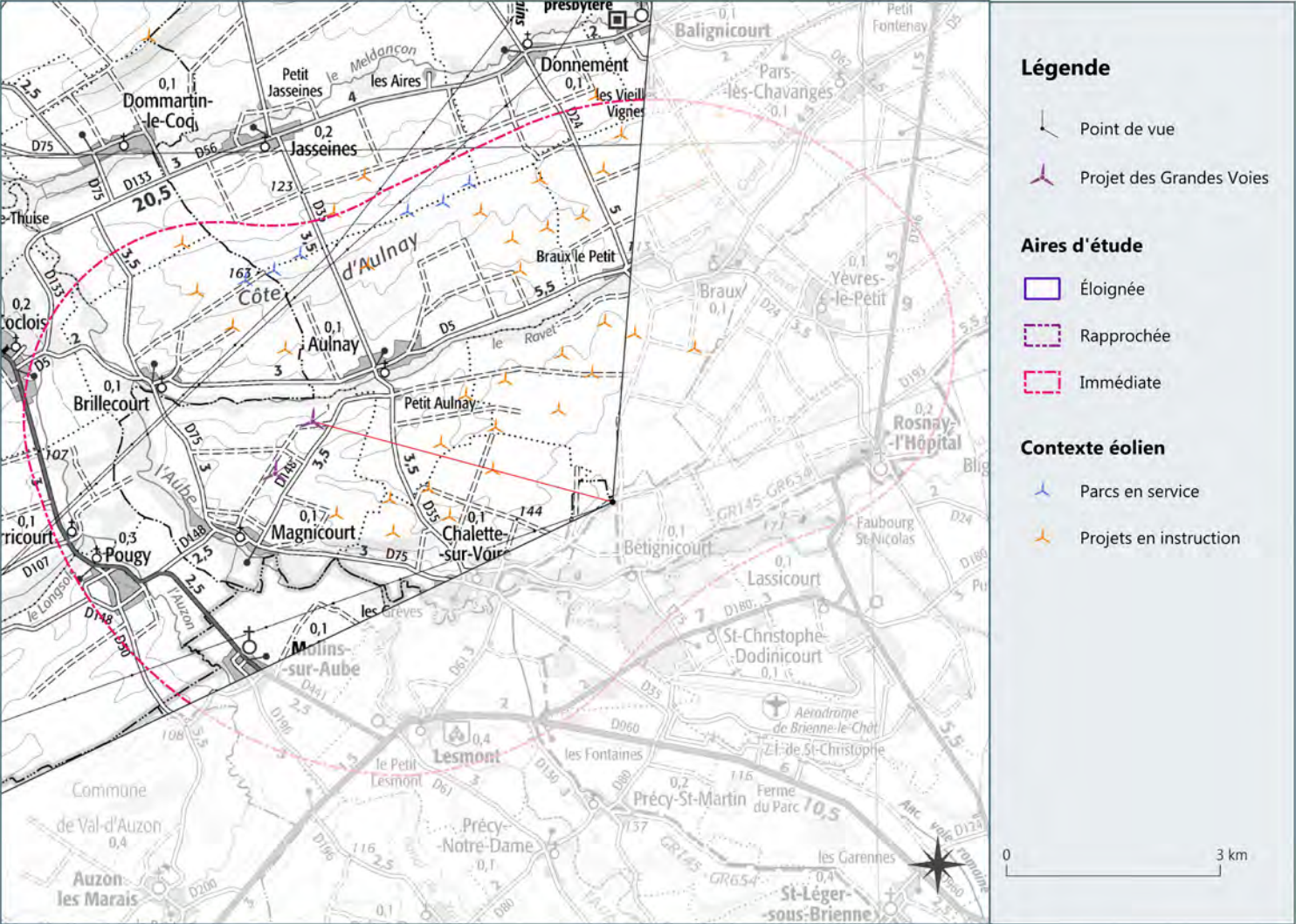


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

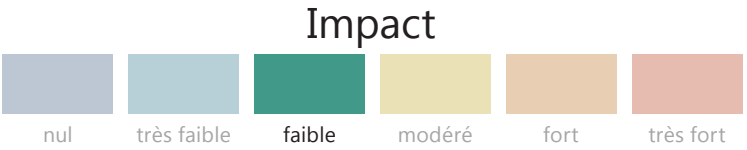
Vue n°25 - Betignicourt - sur la D24 et le GR145-654, depuis la Pointe-Royère



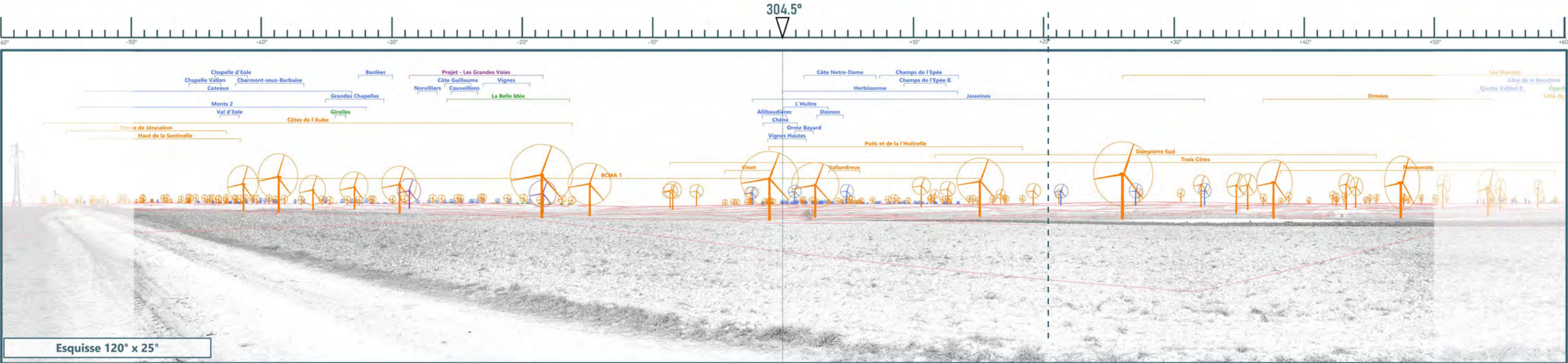
Commentaires paysagers

Depuis la Pointe Royère, à l'est du futur projet, le regard porte loin sur le grand paysage. Les randonneurs du GR 145-654 bénéficient d'une vue ouverte et privilégiée sur les paysages de la Champagne Crayeuse. Le panorama permet d'observer le découpage géométrique des parcelles agricoles et la présence en fond de vallée de la ripisylve. Le motif éolien est bien présent dans le paysage, en de multiples plans.

L'ouverture visuelle permet une visibilité sur le futur parc des Grandes Voies. Les deux éoliennes se superposent à l'arrière du projet de BCMA et leur taille apparente est plus réduite que ce dernier. Le parc n'ajoute pas un motif éolien supplémentaire. Ainsi, l'impact sur le paysage est faible.



Betignicourt - sur la D24 et le GR145-654, depuis la Pointe-Royère - Vue n°25





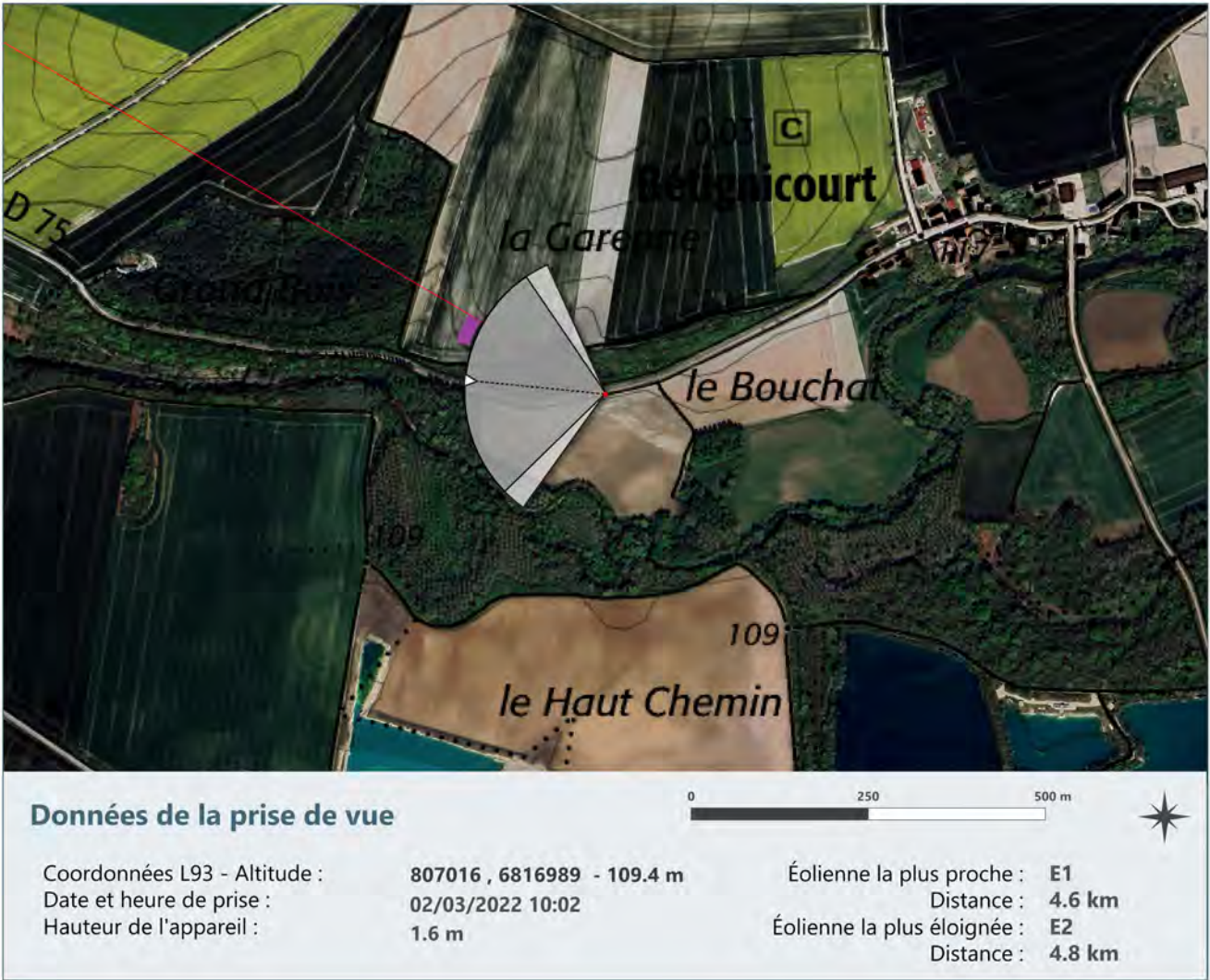
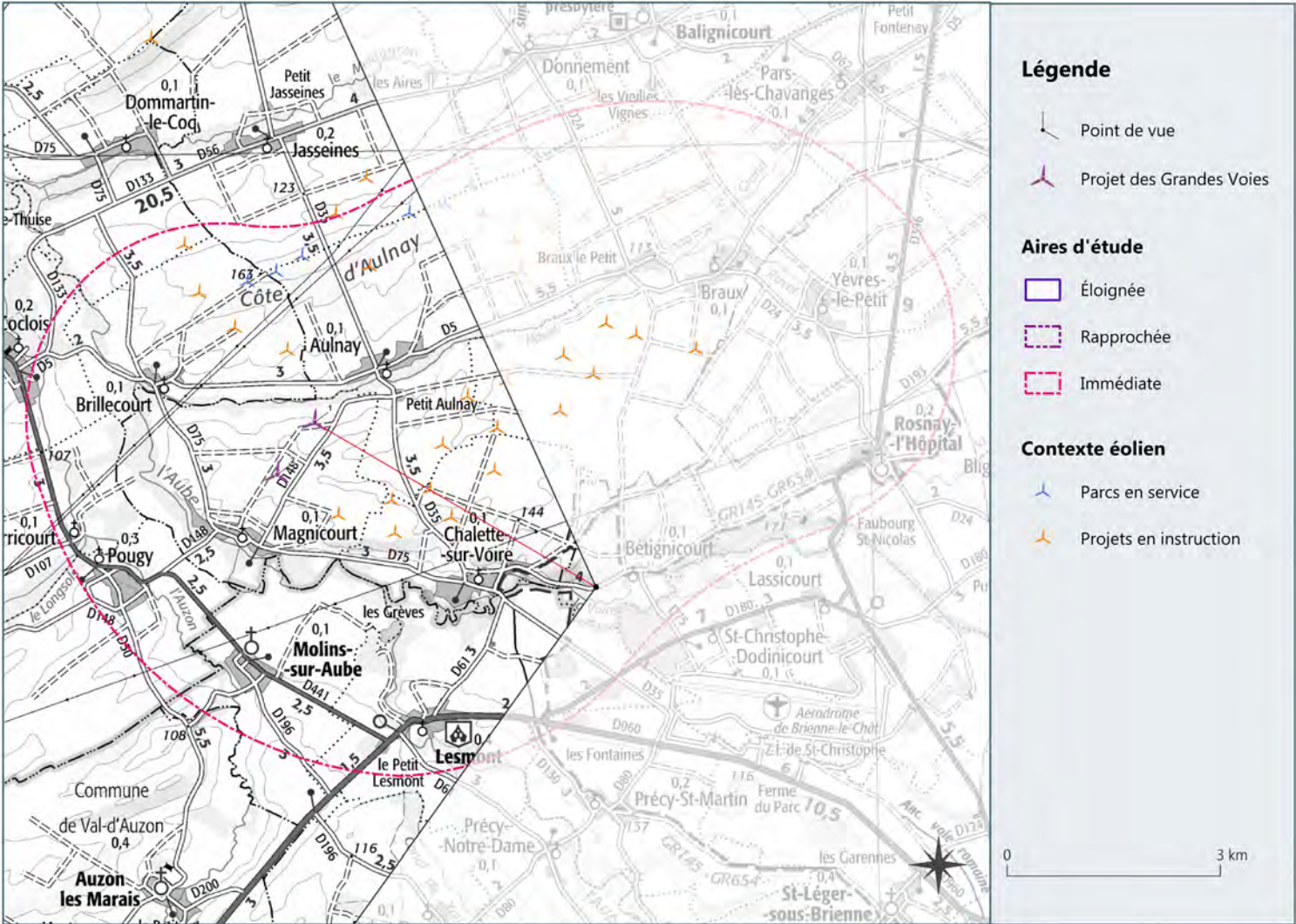
Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

Vue n°26 - Betignicourt - depuis la D75 et la vallée de la Voire

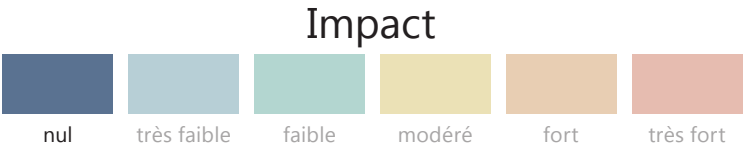
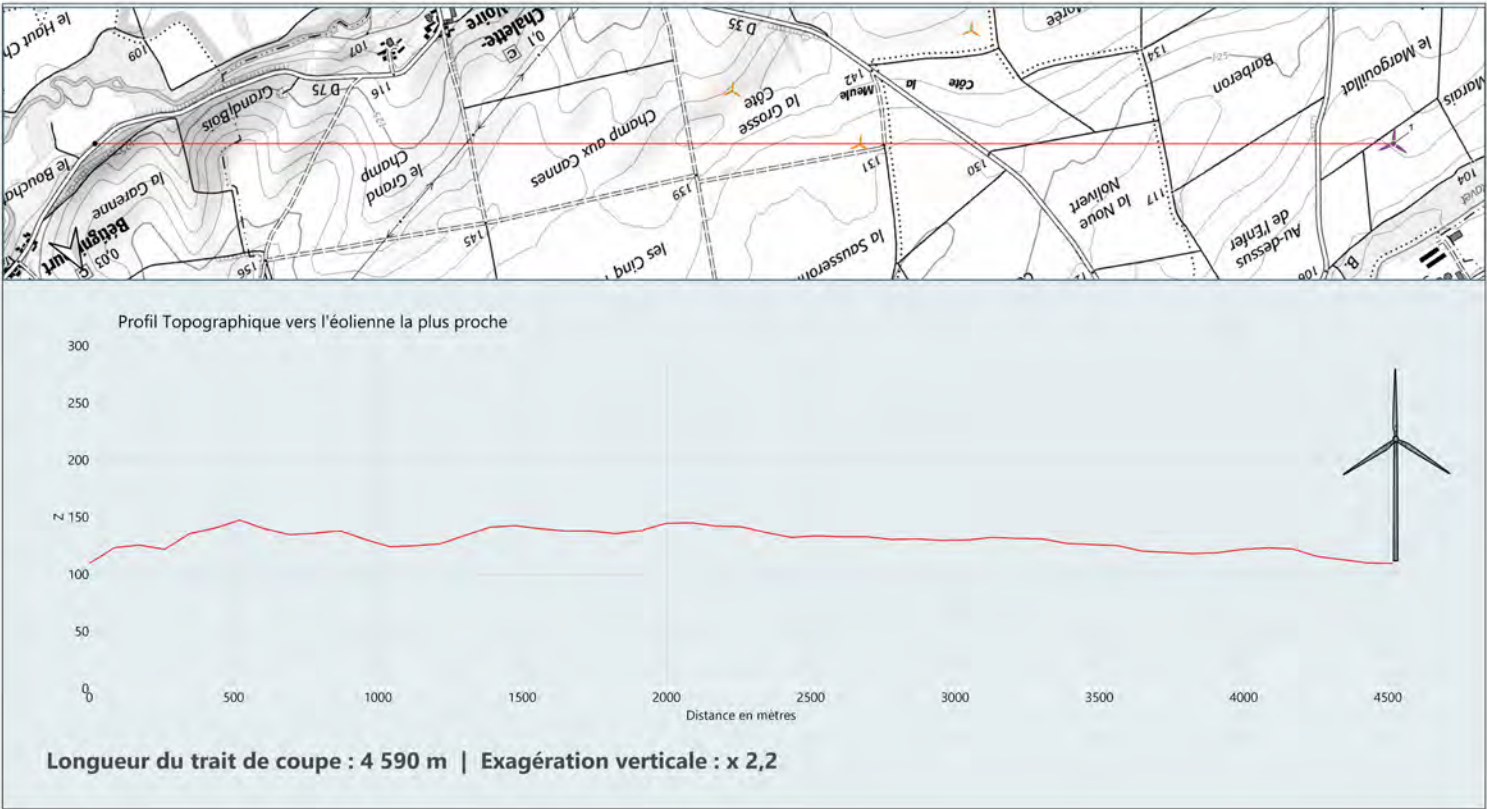
310



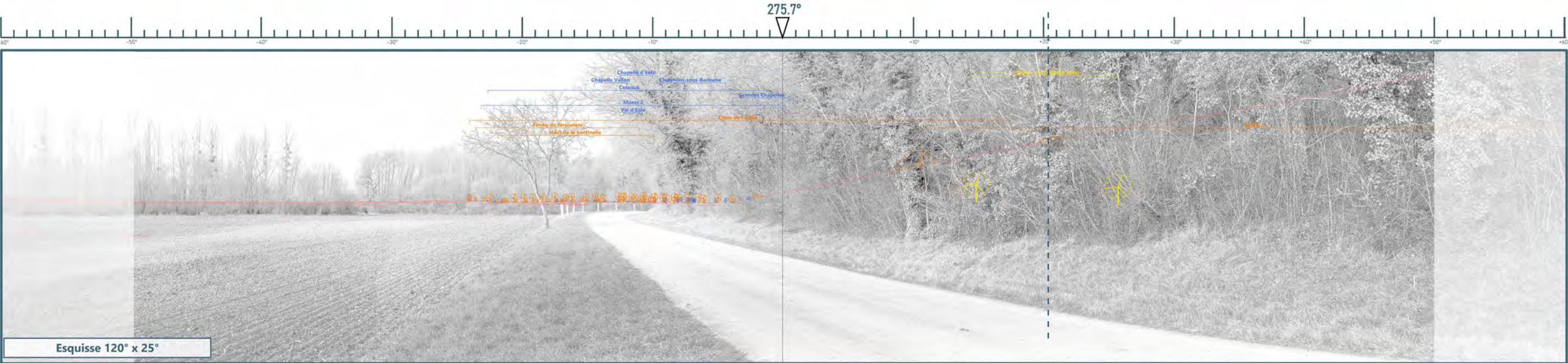
Commentaires paysagers

Le point de vue se situe au sud-est du futur projet dans l'aire d'étude immédiate. La vue depuis la route D75 est fermée à droite par l'épais masque visuel que constitue le Grand Bois.

Les éoliennes du futur projet s'implantent à l'arrière du front arboré. La masse végétale participe à voiler totalement la vue sur le parc éolien des Grandes Voies. Ainsi, l'impact est nul.



Betignicourt - depuis la D75 et la vallée de la Voire - Vue n°26



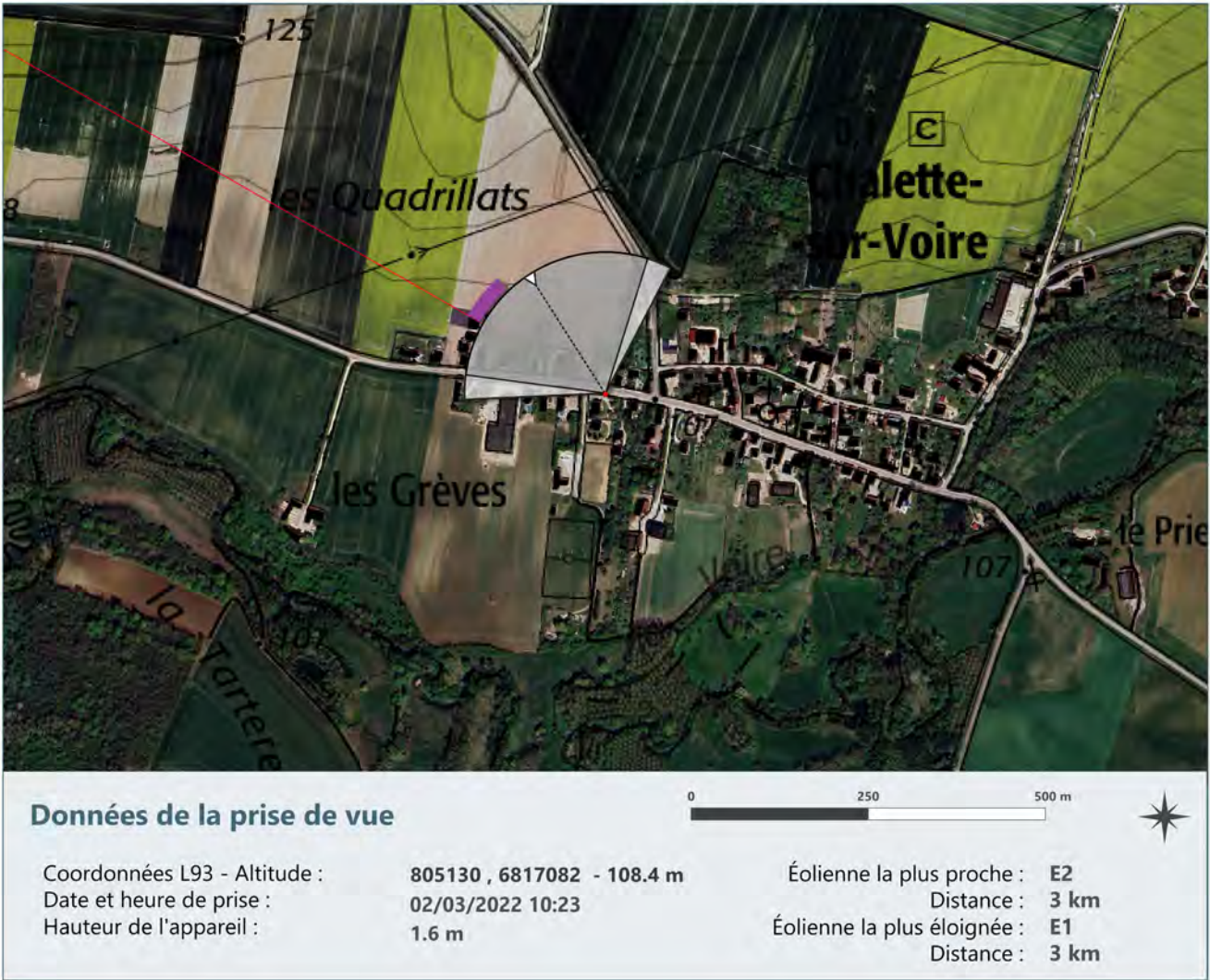
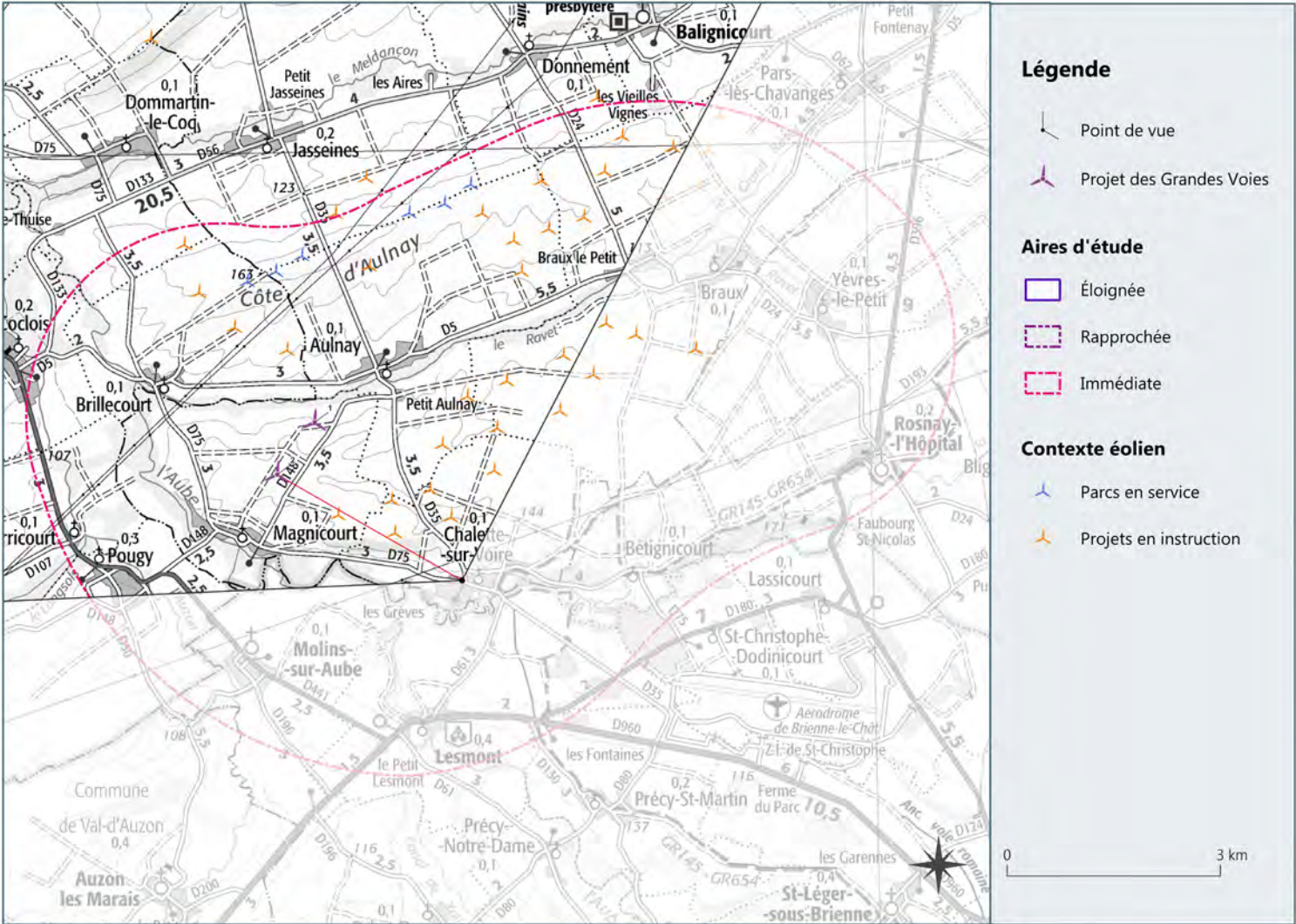


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Vue n°27 - Chalette-sur-Voire - depuis le cœur du bourg

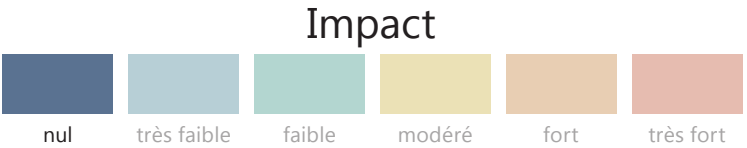
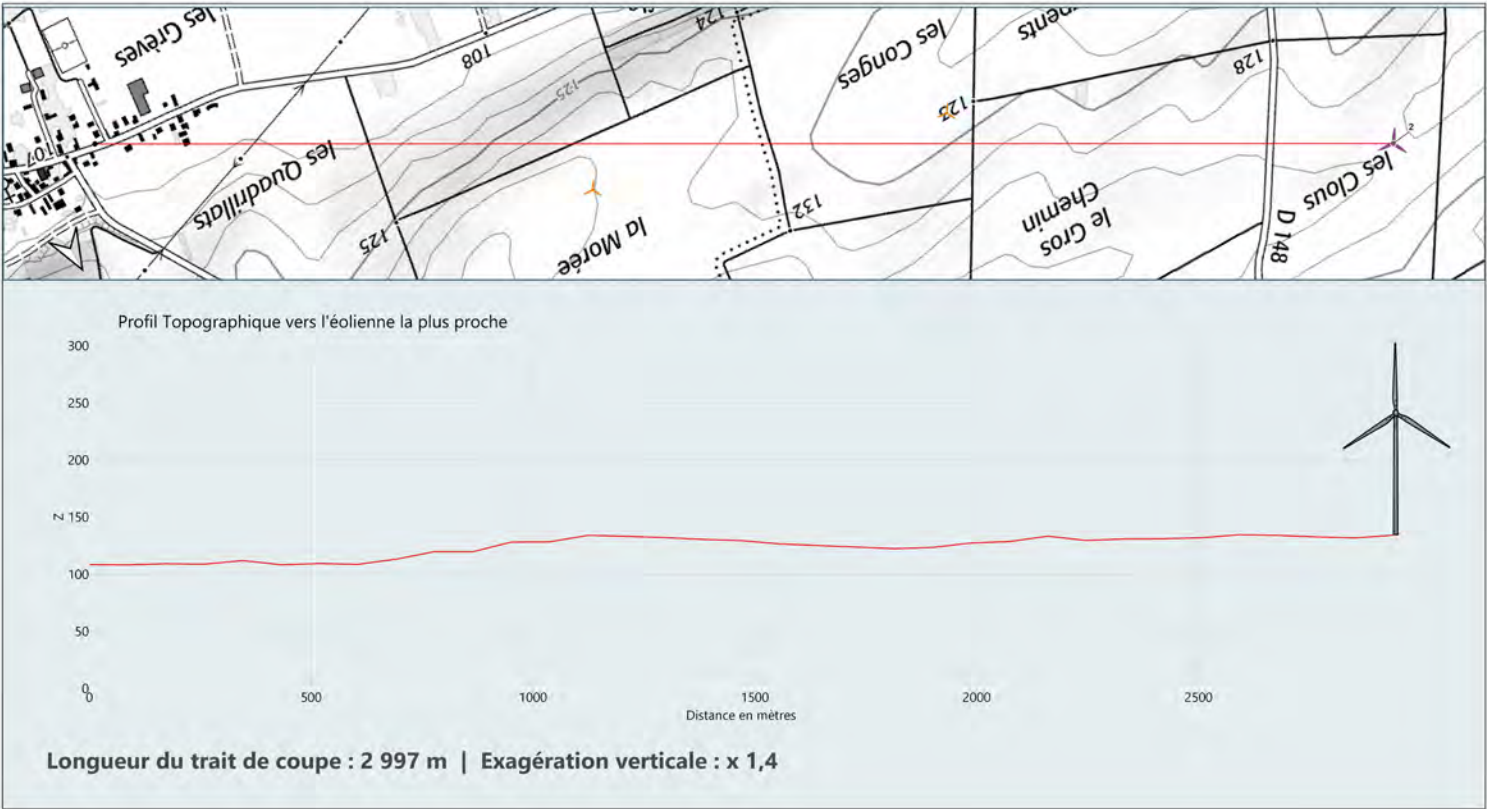
314



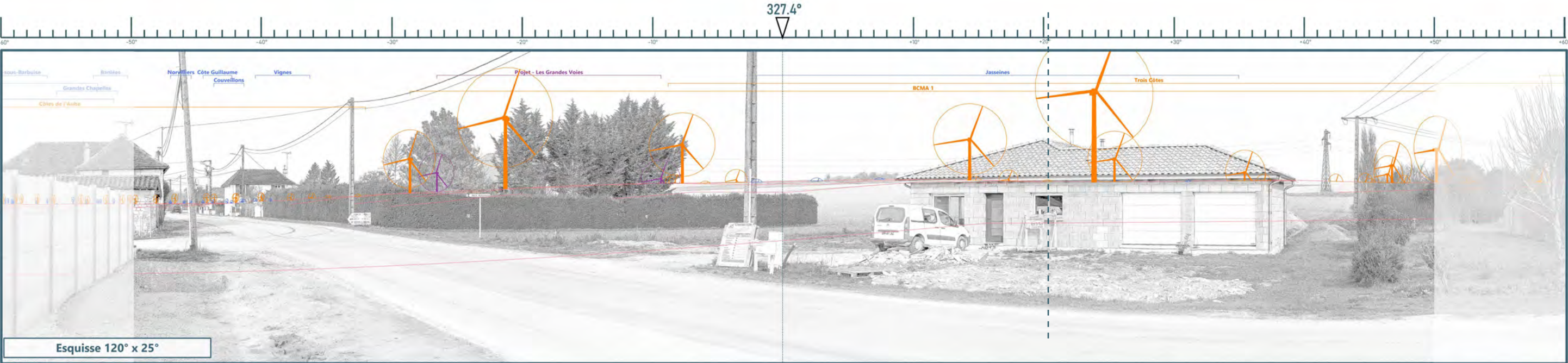
Commentaires paysagers

Chalette-sur-Voire se situe sur le coteau nord de la vallée de la Voire. Depuis ce point de vue au cœur du bourg, le premier plan est formé par le bâti et des jardins plantés. Derrière, le plan intermédiaire est occupé par des étendues agricoles et quelques bosquets en arrière-plan. Le paysage est semi-ouvert. Le projet de BCMA est visible à l'arrière-plan du bâti alors que le reste du motif éolien est dissimulé derrière les masques visuels.

L'intégralité du projet éolien des Grandes Voies est dissimulé derrière les masses bâties et arborées. L'impact est nul.



Chalette-sur-Voire - depuis le cœur du bourg - Vue n°27



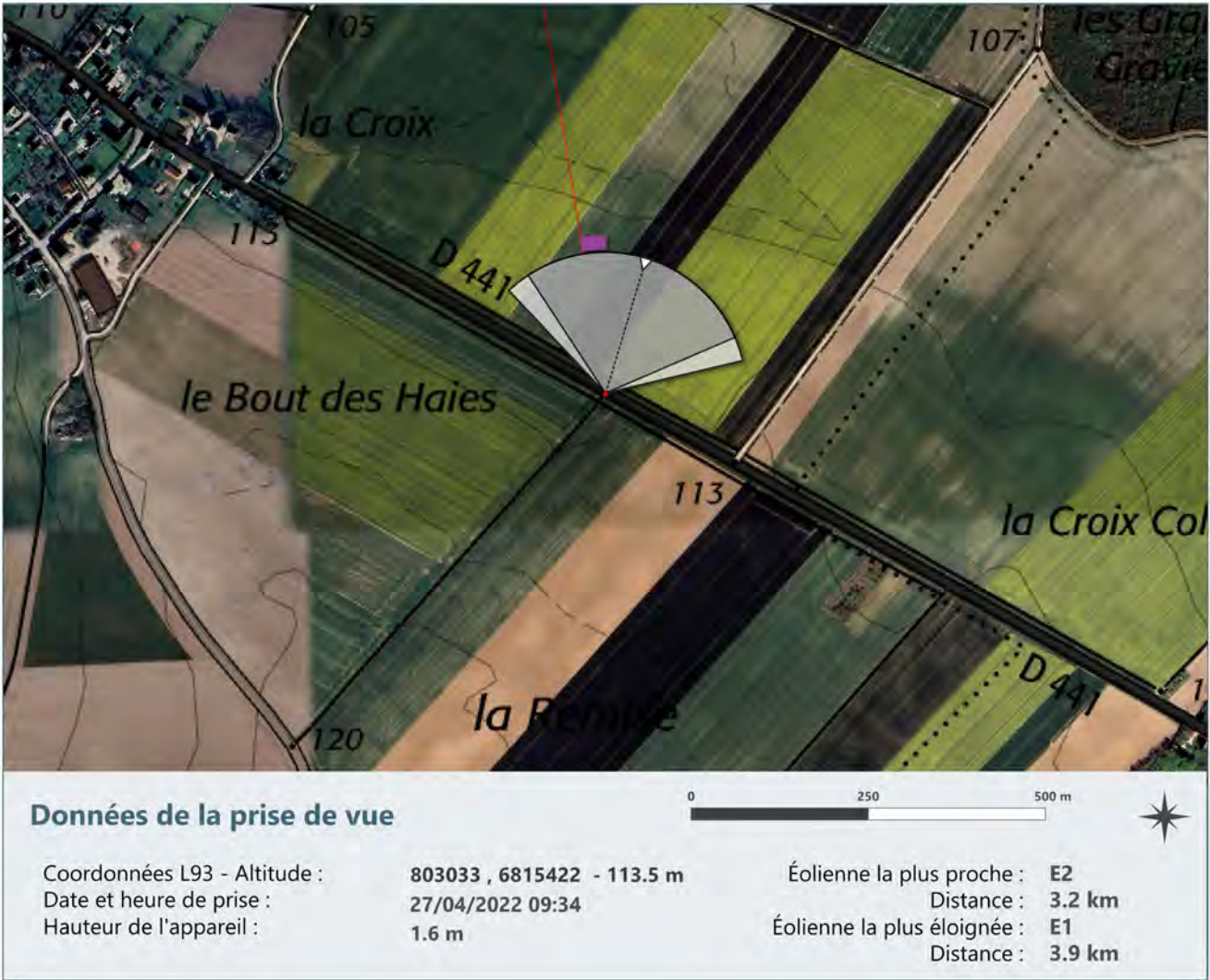
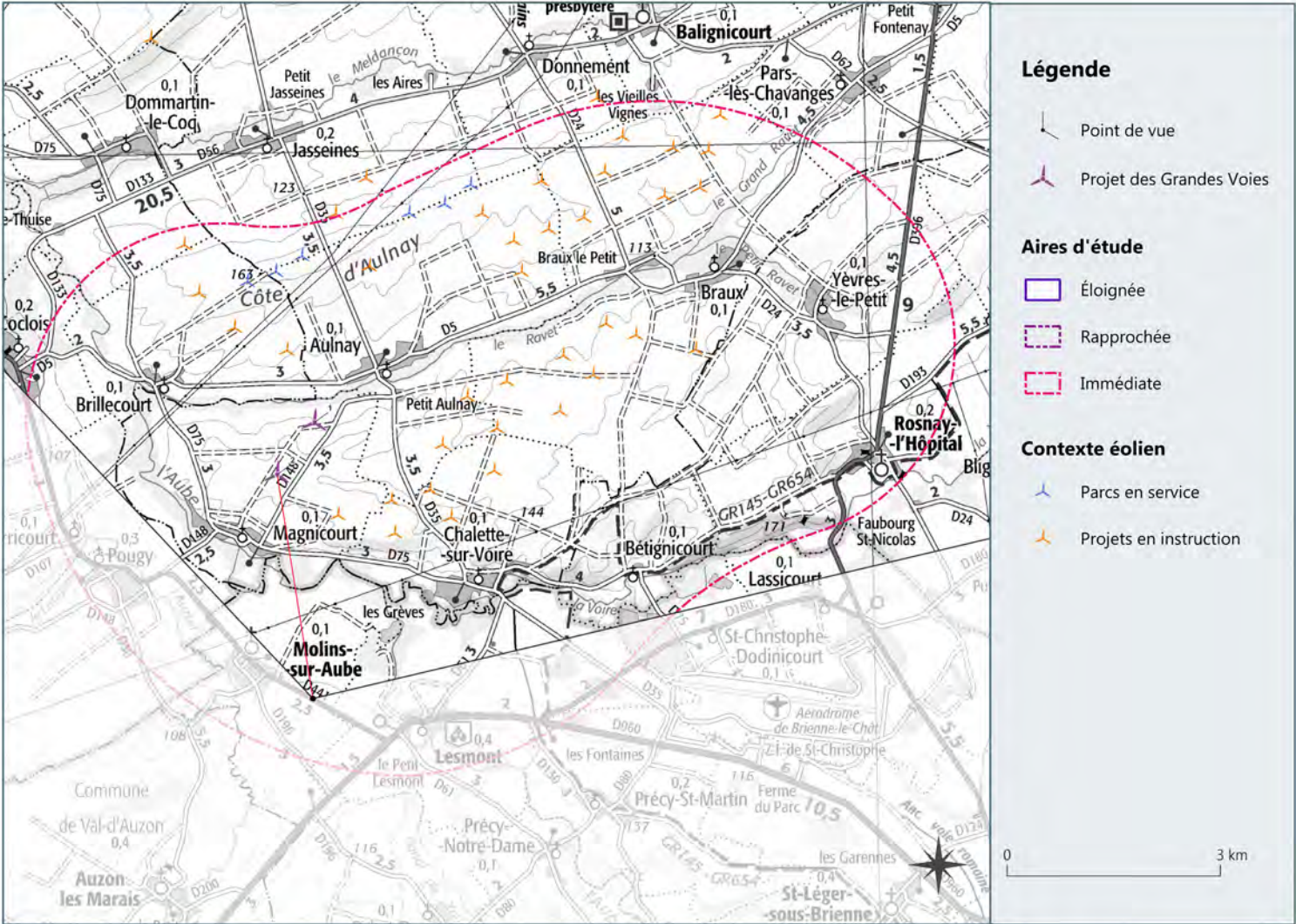


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Vue n°28 - Molins-sur-Aube - depuis la D441, vue sur la vallée de la Voire

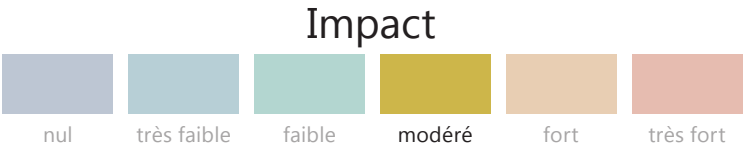
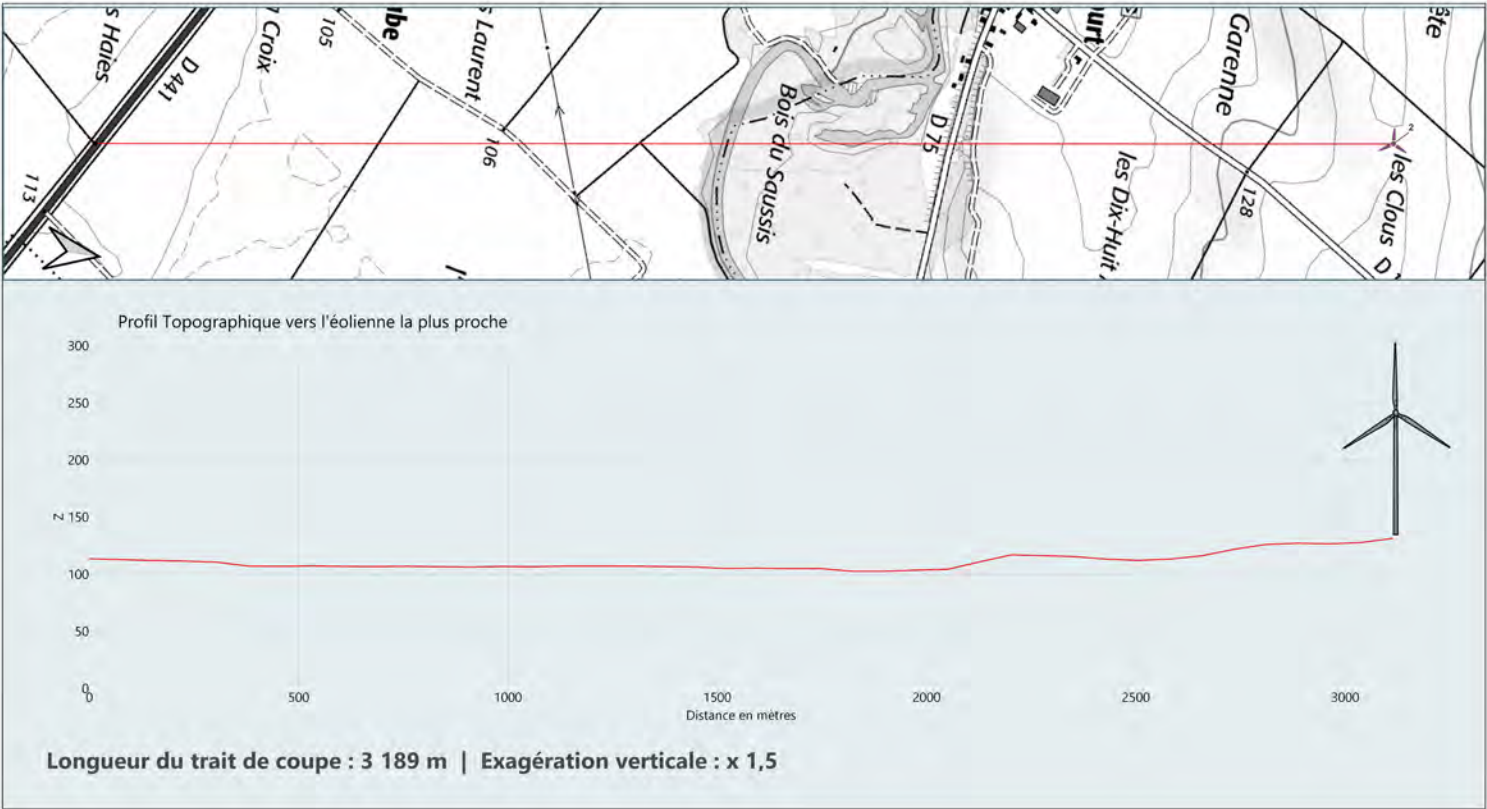
318



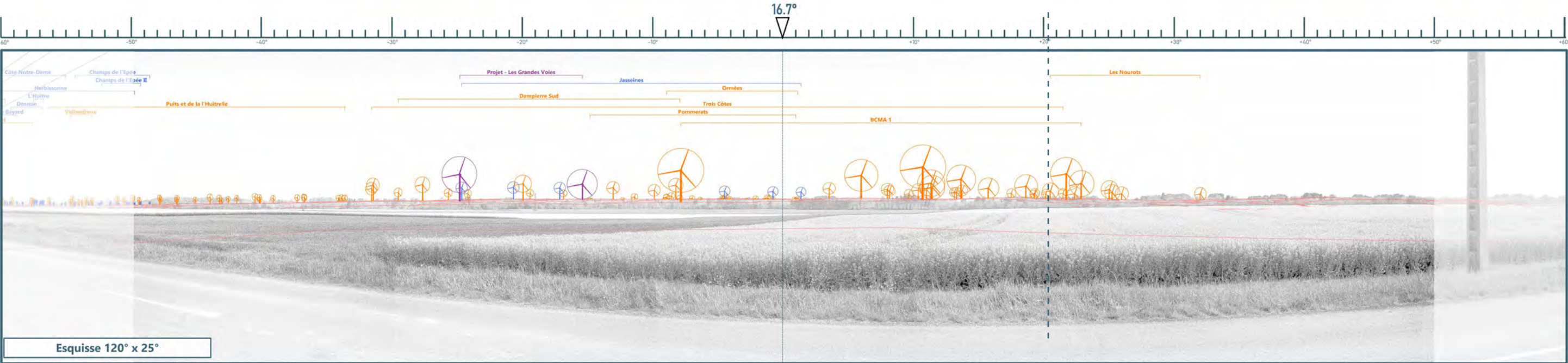
Commentaires paysagers

La route D441, au sud-ouest de l'aire d'étude immédiate, traverse de vastes champs cultivés ouverts pour rejoindre le village de Molins-sur-Aube. Sur le plan intermédiaire, des masses boisées en ligne continue arrêtent le regard. Il s'agit de la ripisylve de l'Aube. On discerne les oscillations du relief sur la ligne d'horizon. Le motif éolien est présent en arrière-plan, dissimulé en partie par la ripisylve de l'Aube.

Le projet des Grandes Voies s'ajoute devant le motif éolien. Sa taille apparente est légèrement réduite par rapport au projet BCMA. Le bas des mats est dissimulé derrière la masse végétale. L'impact est modéré.



Molins-sur-Aube - depuis la D441, vue sur la vallée de la Voire - Vue n°28



E2

E1



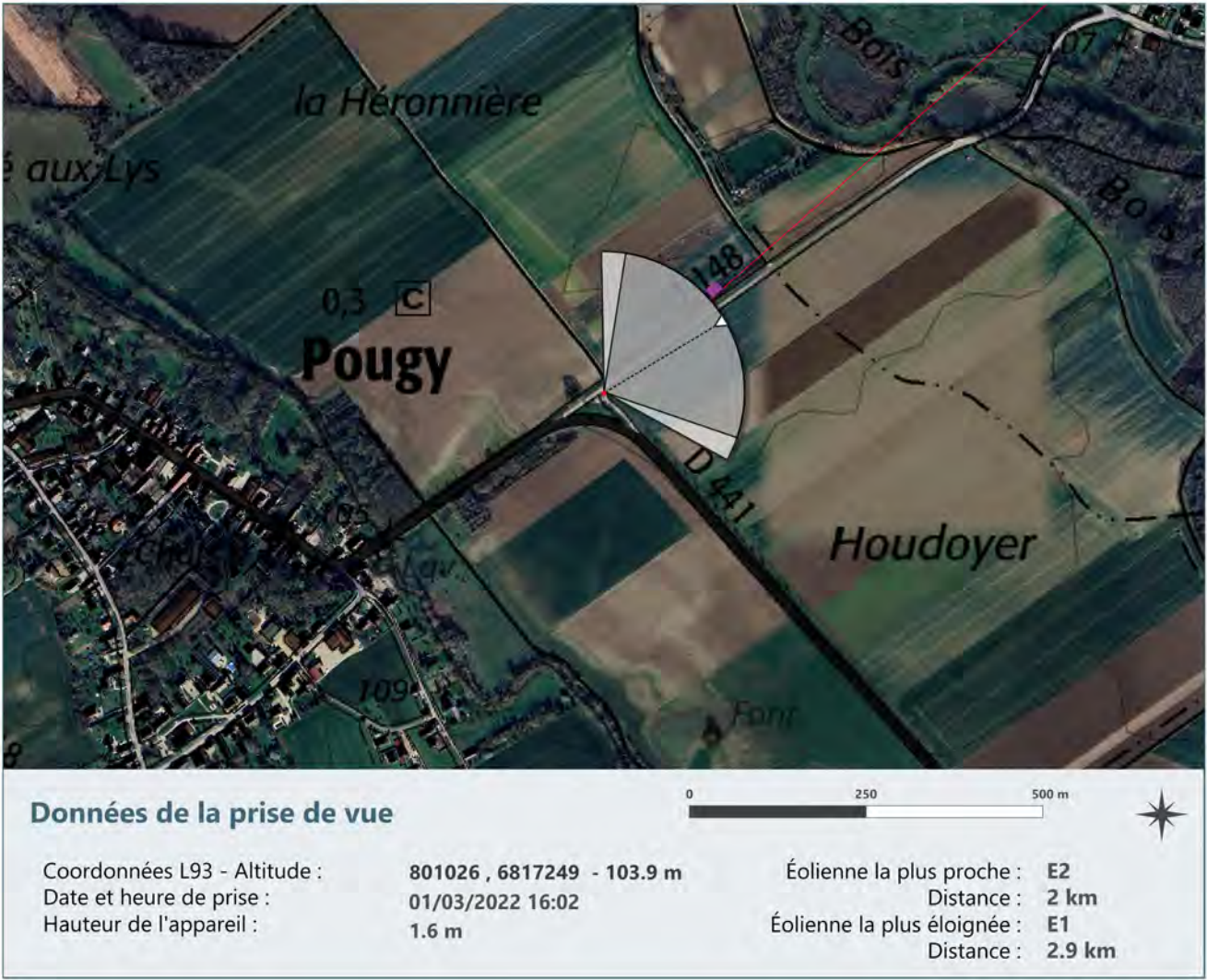
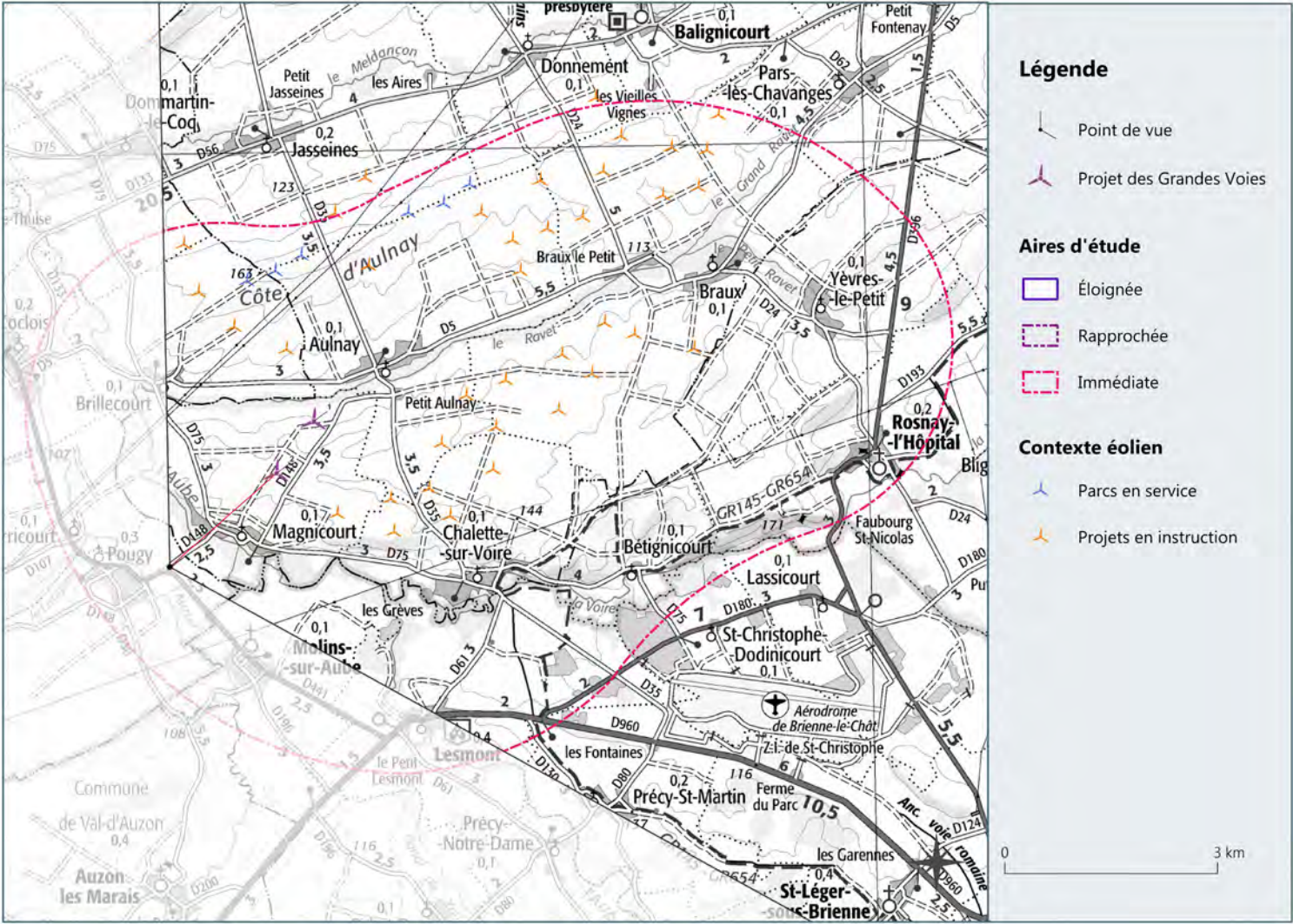
Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

Vue n°29 - Pougy - au carrefour des D441 et D148, aux abords du bourg

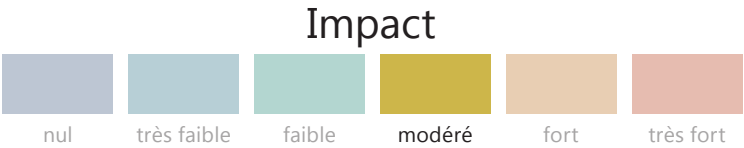
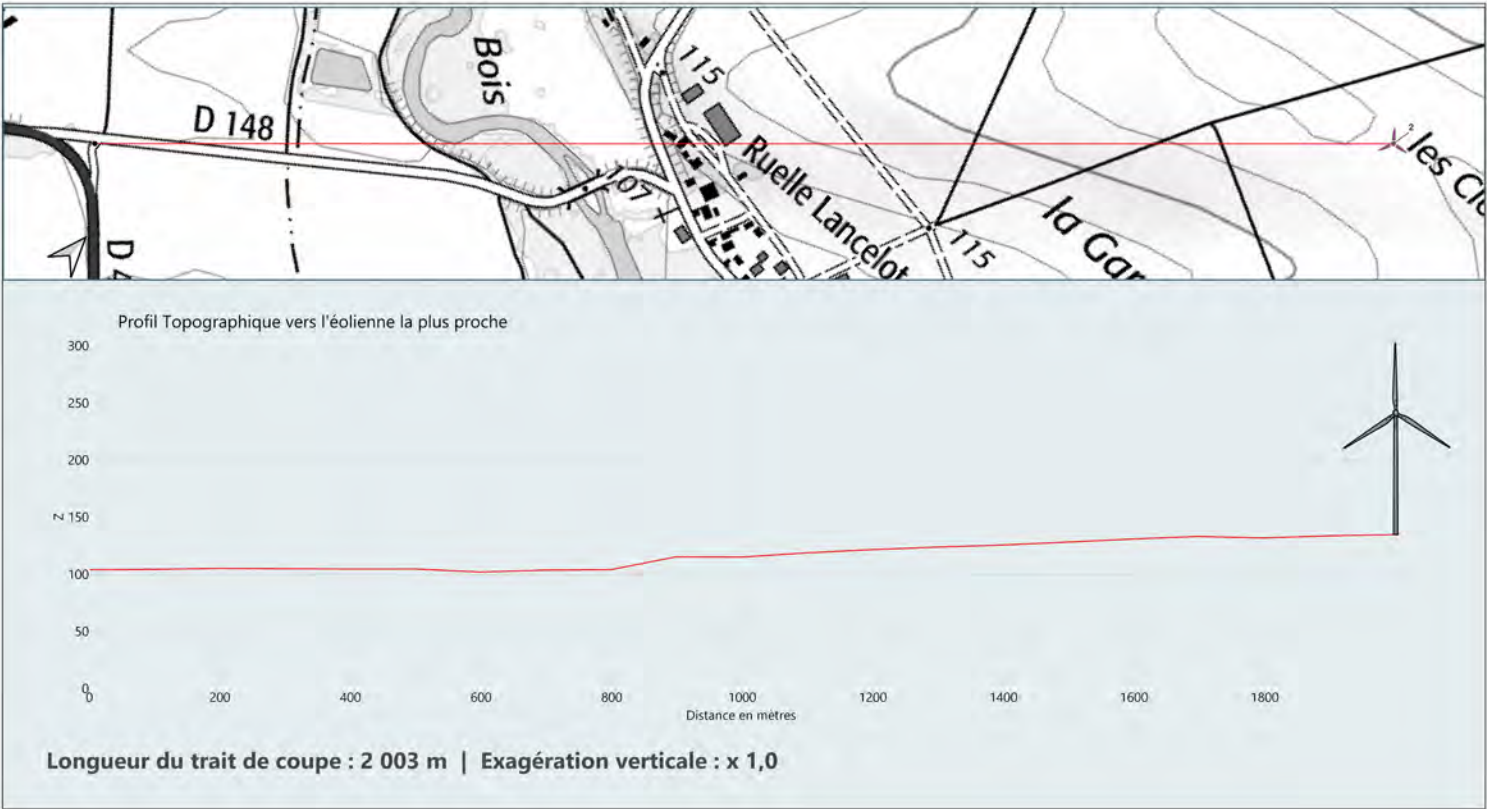
322



Commentaires paysagers

Depuis les abords du bourg de Pougy à l'ouest de l'aire d'étude immédiate, un paysage agricole se dévoile à travers une vue fermée par la végétation. En effet, à la suite du premier plan uniforme, des cordons de haies jouxtent la D148 à gauche tandis que la masse sombre du Bois de Malaquin ferme l'horizon. Suivant la départementale, des structures de lignes électriques fournissent des éléments verticaux dans cet ensemble agricole. Les pales et le rotor des éoliennes du parc de BCMA sont visibles au-dessus du boisement.

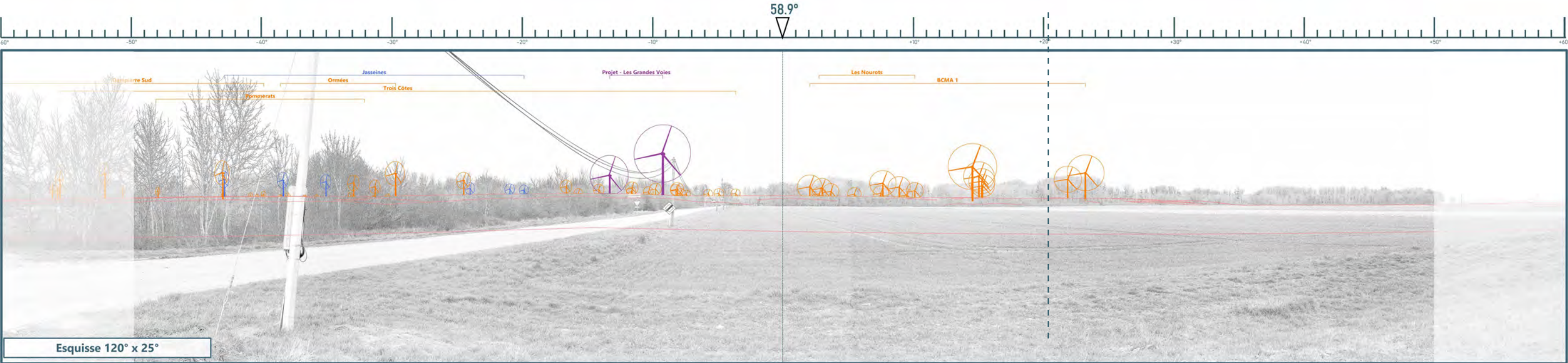
Située au nord-est du point de vue, les deux éoliennes du projet des Grandes Voies sont perceptibles au-dessus de la masse boisée. Seules leurs parties supérieures sont visibles. L'éolienne E2 est la plus prégnante dans le paysage et sa taille apparente est plus importante que le projet de BCMA, alors que l'éolienne E1 a une taille apparente réduite par rapport à BCMA. L'impact est modéré.



Pougy - au carrefour des D441 et D148, aux abords du bourg - Vue n°29



État initial 120° x 25°



Esquisse 120° x 25°



Photomontage 120° x 25°

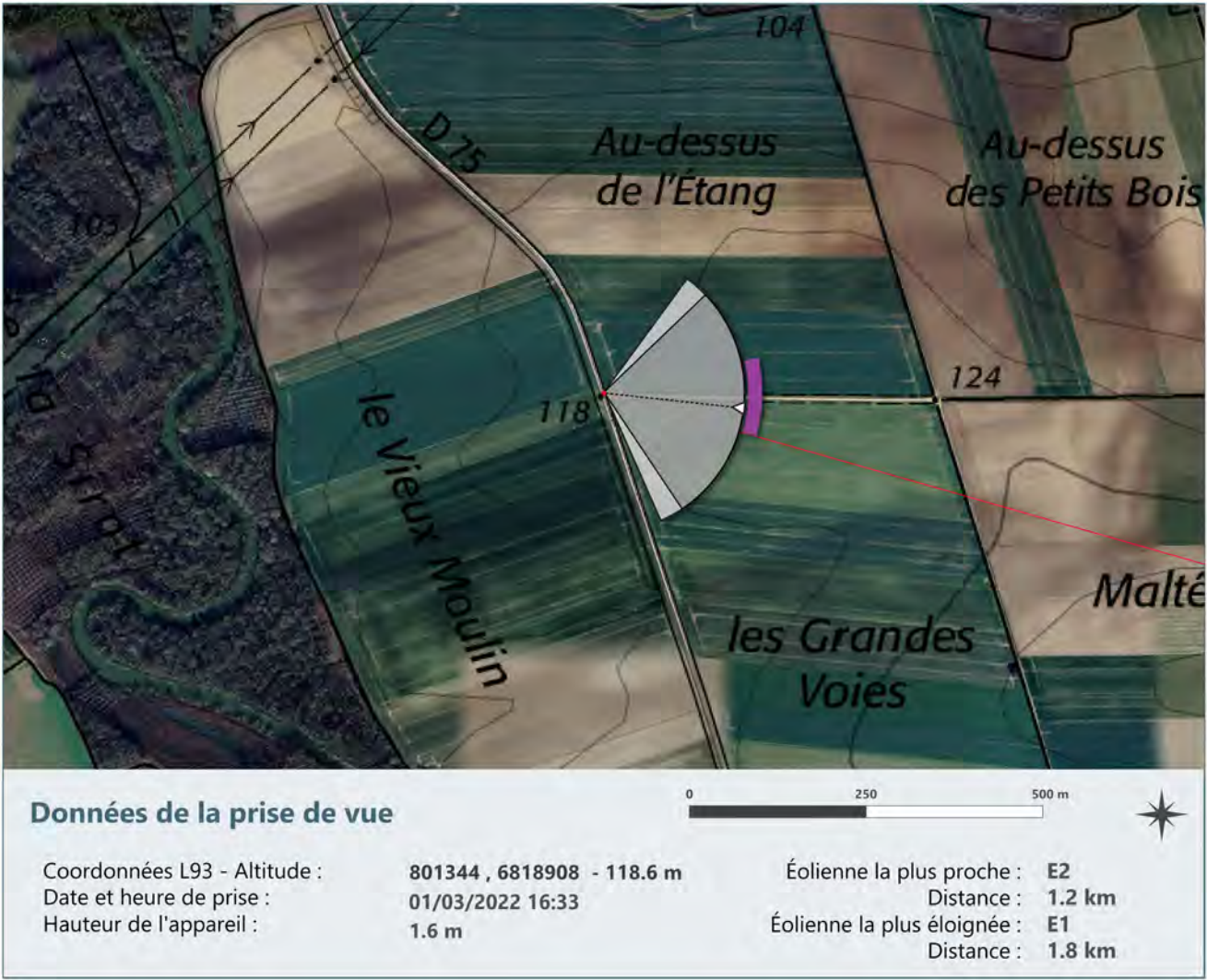
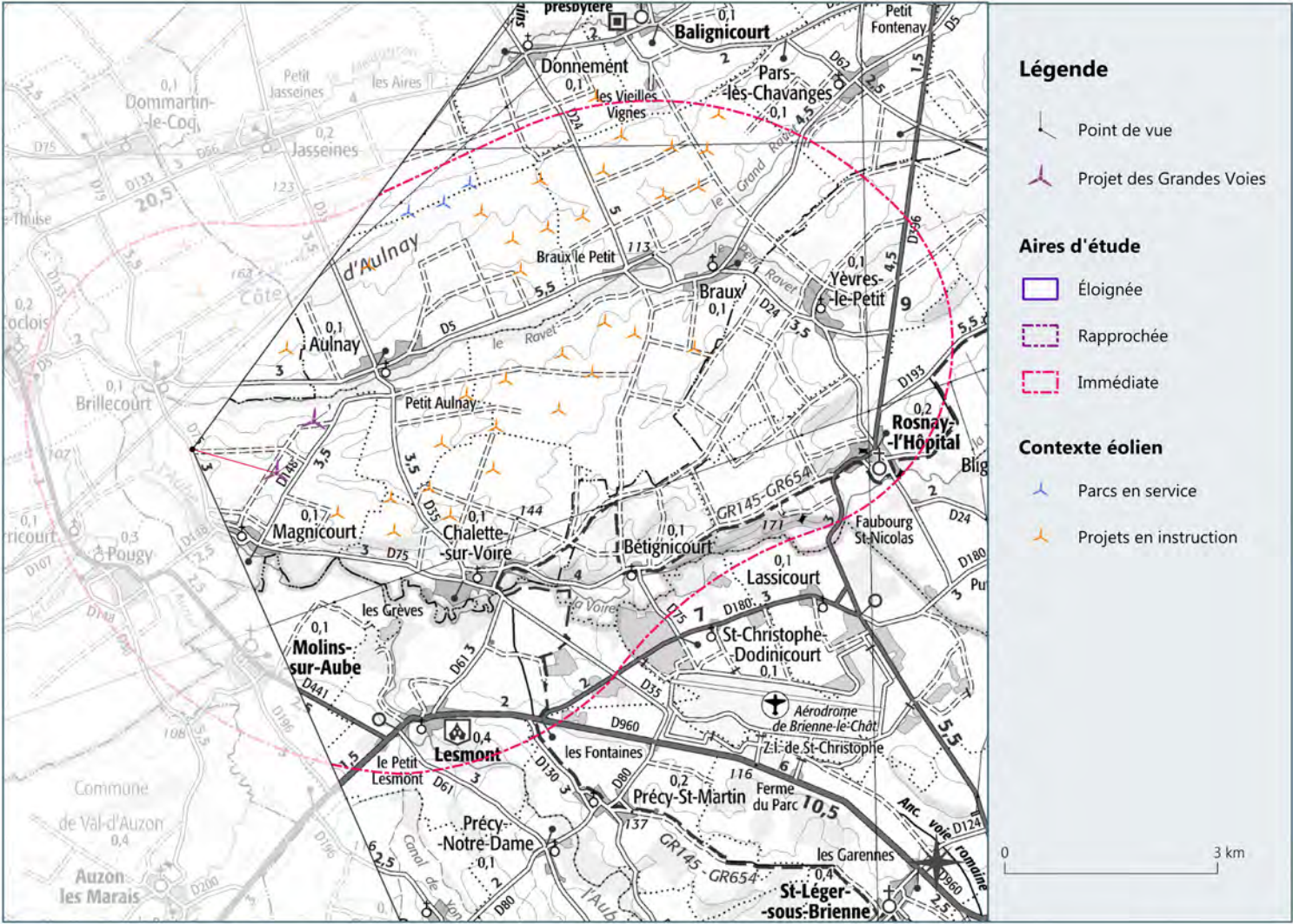


Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

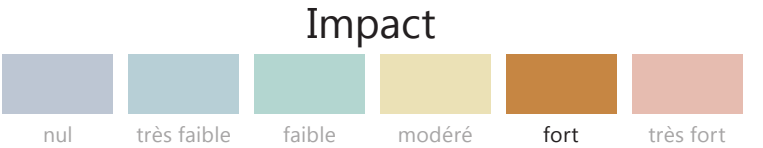
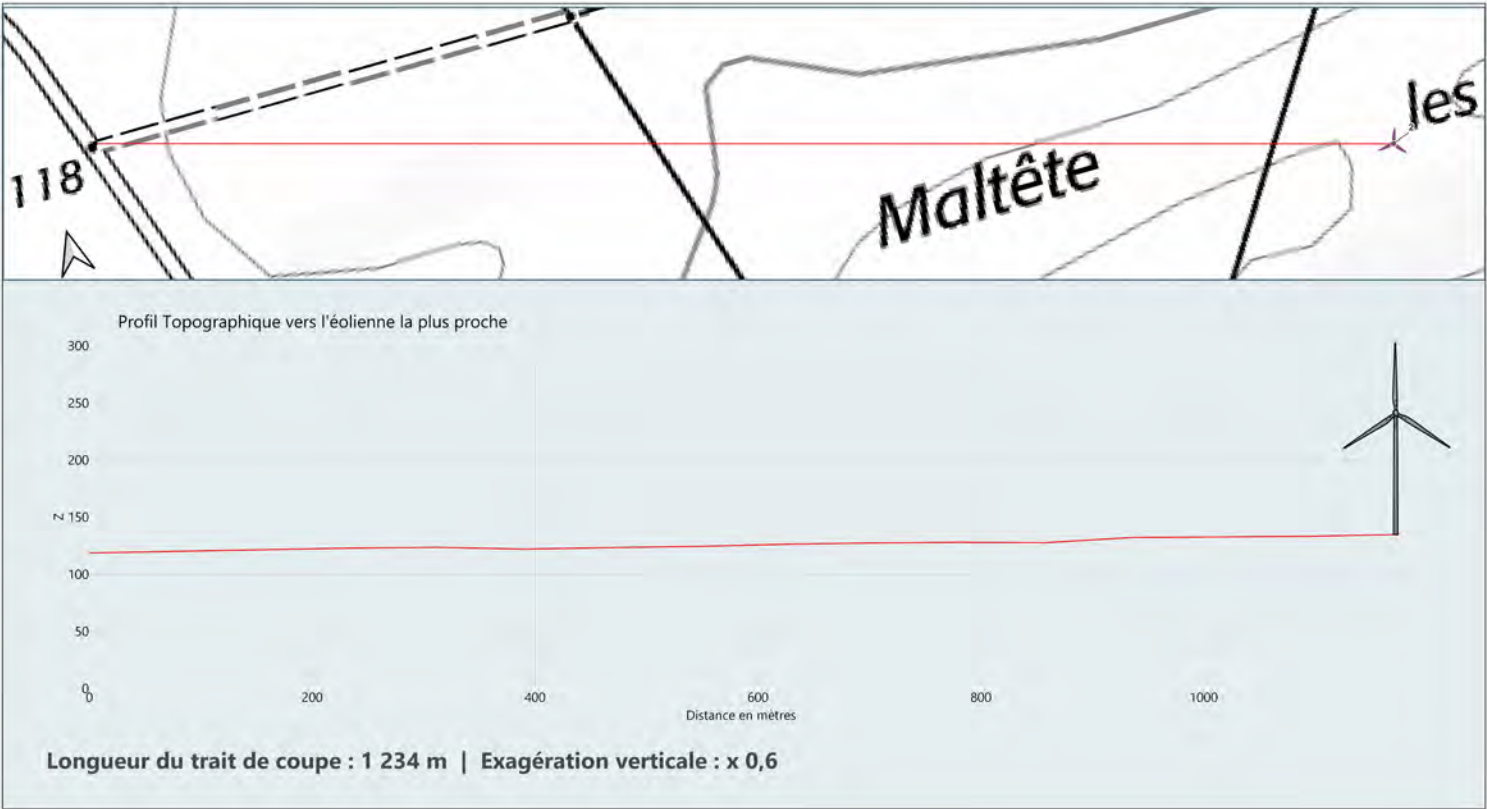
Vue n°30 - Magnicourt - depuis la D75, vue sur le projet



Commentaires paysagers

Depuis la D75, le paysage qui s'offre à l'utilisateur est organisé en openfield avec une absence de masques visuels. Le regard porte loin. Les sillons des champs et l'implantation de la petite route font coulisser le regard jusqu'à la ligne d'horizon. Cette dernière est courbe et démontre une légère élévation du relief. Au lointain, à gauche de la vue, quelques petits boisement apportent une faible verticalité dans ce paysage horizontal.

La topographie cache juste le bas des masts des éoliennes du projet des Grandes Voies. Le parc se rajoute au motif éolien initié par le projet BCMA. La taille apparente des éoliennes est plus importante que celles du projet BCMA. L'éolienne E2 est bien présente dans le paysage. L'impact est fort.



Magnicourt - depuis la D75, vue sur le projet - Vue n°30



E1



Distance de lecture préconisée : environ 45 cm du centre de l'image sur support courbé (distance orthoscopique pour projection cylindrique sur format A3)

E2

